

RD-CONGO



LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

300 FC

www.adiac-congo.com

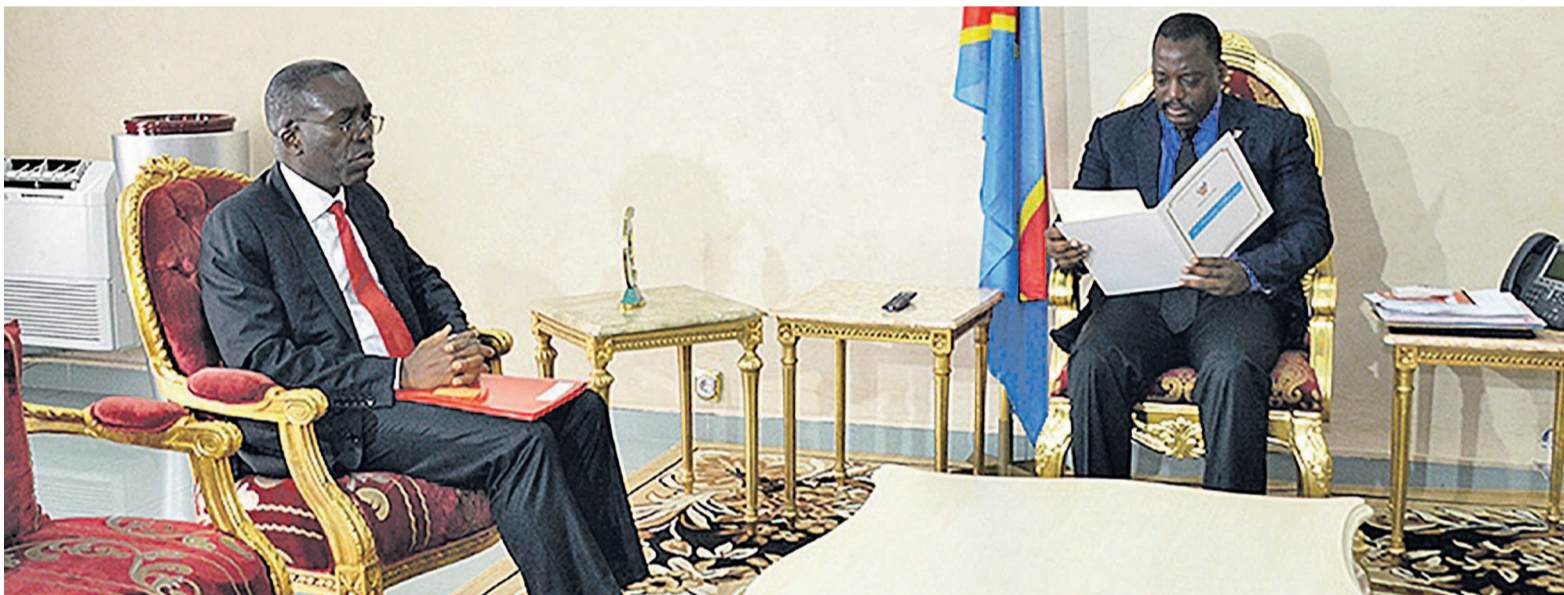
N° 2763 - MARDI 15 NOVEMBRE 2016

RDC

Démission du Premier ministre Matata Ponyo

**MONDIAL
RUSSIE 2018**

La RDC opère un hold-up à Conakry



Matata Ponyo remettant sa lettre de démission au président de la République

Le Premier ministre Matata Ponyo a déposé le 14 novembre sa démission au chef de l'État alors qu'expirait le délai de vingt et un jours accordé pour la formation du nouveau gouvernement de transition conformément à l'ar-

ticle 17 de l'accord politique signé à la Cité de l'Union africaine. « C'est pour répondre à l'esprit et à la lettre de l'accord global », a-t-il déclaré à la sortie de son entretien avec Joseph Kabila comme pour donner un sens à cette dé-

mission qualifiée de non-événement dans certains milieux intéressés.

Il a jugé son bilan globalement positif après quatre ans et demi passé à la tête du gouvernement tout en mettant en relief des per-

formances inédites enregistrées en termes de stabilité de taux de change même si au cours des derniers mois, a-t-il déclaré, « il y a eu des soubresauts liés notamment à la crise internationale ».

Page 13

La gagne aura été certainement la caractéristique des Léopards de la RDC le 13 novembre au stade du 28 septembre de Conakry. Dominés dans l'entrejeu avec une possession de balle bien inférieure, les joueurs de Florent Benge sont quand même allés chercher une victoire très précieuse face au Syli national de la Guinée qui jouait un va-tout à domicile afin de se relancer après la défaite de la première journée face à la Tunisie.

Deux buts à un pour les RD-Congolais, c'est le score de cette deuxième journée des éliminatoires de la Coupe du monde Russie 2018 qui propulse les Léopards en tête du classement du groupe A avec six points et un goal average de +5 par rapport à la Tunisie (+3), victorieuse de la Libye à Alger par un but à zéro.

Page 14

ENJEUX POLITIQUES

Joseph Kabila ce mardi devant le Congrès

Sauf imprévu, le président de la République, Joseph Kabila Kabange, va s'adresser devant les deux chambres du Parlement réunies en Congrès ce 15 novembre au Palais du peuple. C'est ce qu'a indiqué le président de l'Assemblée nationale, Aubin Minaku, et confirmé un communiqué de la présidence lu à la télévision publique peu après la démission du Premier ministre. Il en ressort que le discours que va prononcer Joseph Kabila va porter sur l'état

de la nation. Pour maints observateurs, le chef de l'État, qui n'a jamais pipé mot sur l'accord politique du 18 octobre, va saisir l'opportunité pour en parler tout en éclairant la lanterne par rapport à l'enjeu lié à la fin le 19 décembre de son mandat constitutionnel. Une occasion pour Joseph Kabila de lever définitivement un coin de voile sur ses intentions en rapport avec son avenir politique.



Des congressistes au Palais du peuple



La tour administrative de la RTNC

AUDIOVISUEL

Des restrictions imposées aux opérateurs étrangers

Le ministre de la Communication et Médias, Lambert Mende, a signé le 12 novembre un arrêté ministériel portant réglementation de l'exploitation de la radiodiffusion sonore et de la télévision par des personnes physiques et morales étrangères. Au terme de cet arrêté, « les personnes physiques ou morales de nationalité étrangère pourront être autorisées à opérer de manière continue dans le secteur de la radiodiffusion sonore et de la télévision en RDC sous

réserve de la réciprocité et moyennant une participation majoritaire en faveur des Congolais dans le capital social de l'entreprise audiovisuelle ». Il est stipulé que les stations non installées en RDC peuvent diffuser, après aval du ministère, des émissions et programmes par intermittence dans le cadre d'un partenariat avec une chaîne de radiodiffusion sonore et de télévision du pays.

Page 12

ÉDITORIAL

Marrakech

La Conférence sur le climat – COP 22 – qui se tient à Marrakech depuis une semaine ne restera probablement pas dans la mémoire collective des Terriens que nous sommes comme une avancée décisive pour la protection de la nature ; mais elle marquera au moins et de façon claire la volonté des nations africaines de s'imposer comme l'un des acteurs clés de la lutte contre le réchauffement climatique. Nous en aurons la démonstration demain lorsque les chefs d'Etat du continent se réuniront autour du Roi Mohamed VI pour en parler.

Tout indique en effet que ce sommet, auquel participera activement le président Denis Sassou N'Guesso, dira haut et fort que l'Afrique est incontournable dans tout ce qui concerne la préservation de la nature. Face aux nations, dont les activités industrielles se trouvent à l'origine du dérèglement climatique qui menace aujourd'hui l'espèce humaine, notre continent est celui qui peut le plus et le mieux contribuer à ce processus vital. Nous sommes bien placés pour en parler nous Congolais qui nous battons depuis des années afin de préserver les forêts primaires de l'immense Bassin du Congo.

Il est temps que les puissances comme la Chine, l'Europe, les Etats-Unis, l'Inde, la Russie prennent la juste mesure du rôle que joue dès à présent l'Afrique dans la recherche de solutions durables aux troubles que provoque la suractivité humaine. Et, par conséquent, lui apportent enfin l'aide multiforme dont elle a besoin pour émerger sans mettre en péril les grands équilibres naturels comme l'ont fait imprudemment les Grands de ce monde tout au long du siècle précédent.

En 2009, le chef de l'Etat congolais avait publié un livre prémonitoire, « Parler vrai pour l'Afrique » (1) dans lequel il soulignait, entre autres vérités, le rôle que l'Afrique peut et doit jouer dans la bataille décisive qui se joue présentement à l'échelle planétaire. L'on ne saurait trop conseiller aux personnalités qui se pressent aujourd'hui à Marrakech de lire et relire cet ouvrage. Elles comprendront alors que le temps est effectivement venu de donner à notre continent la place qui lui revient naturellement dans la gouvernance mondiale.

Les Dépêches de Brazzaville

(1) « Parler vrai pour l'Afrique ». Entretiens avec Edouard Dor. Avant-propos de Nelson Mandela. Editions Michel Lafon.

7^E ANNIVERSAIRE DE LA MORT DE KOLELAS

Les militants du MCDDI toujours divisés

13 novembre 2009-13 novembre 2016, il y a sept ans que disparaissait le président-fondateur du Mouvement congolais pour la démocratie et le développement intégral (MCDDI), Bernard Bakana Kolelas.

A l'occasion de la célébration de cet anniversaire le dimanche 13 novembre à Brazzaville, les militants du MCDDI ont demandé deux messes dans deux

Kolelas étaient à la Cathédrale Sacré cœur de Brazzaville.

Cet événement devrait, pour la circonstance, constituer une occasion de rassembler tous les militants du MCDDI dans une même chapelle, en dépit, bien sûr, des clivages politiques que connaît cette formation politique.

La célébration de l'anniversaire de la mort de Bernard Kolelas a coïncidé, il faut le signaler, avec le trente troisième dimanche

versets 5 à 19, lorsque Jésus Christ invite les fidèles à ne pas paniquer devant les épreuves et les obstacles de la vie. « Par votre persévérance, vous sauverez vos âmes », peut-on lire au verset 19.

Prenant la parole à son tour, le président du MCDDI Euloges Landry Kolelas a indiqué que « durant toute sa vie, Bernard Bakana Kolelas s'est mis au service de la paix, de la tranquillité des esprits, de l'unité et de la concorde nationales au Congo. L'héritage qu'il nous a légué à travers l'alliance MCDDI-PCT, socle de l'unité nationale, reste pour nous, un symbole de paix, de l'unité nationale comme le président fondateur l'a souhaité selon sa dernière volonté ».

Cet héritage, a-t-il ajouté, est plus que l'or précieux dont nous avons l'obligation et l'impérieux devoir de sauvegarder, consolider en tout temps et toute circonstance et quels que soient les temps et les soubresauts de tout genre.

Par ailleurs, le président du MCDDI a mis à profit cette occasion pour lancer un appel à tous les ressortissants du Pool de se ressaisir et de s'investir résolument autour du président de la République, Denis Sassou N'Guesso, pour une véritable paix dans leur département.

Euloge Landry Kolelas a invité ses frères qui sont égarés à raisonner et à se réconcilier afin, a-t-il dit, de restaurer une paix intérieure en vue de mieux cerner l'instinct physique et moral placé en chacun d'eux dans la perspective d'un mieux vivre ensemble dans la diversité d'opinions et de pensées.

Roger Ngombé



Bernard Bakana Kolelas

Eglises catholiques différentes. Ceux qui sont de la tendance de l'ancien ministre de la Fonction publique, Guy Brice Parfait Kolelas ont choisi Saint Pierre Claver de Baongo et les fidèles proches du ministre du Commerce extérieur et de la consommation, Euloges Landry

du temps ordinaire de l'année liturgique. Ainsi l'abbé Marie Joseph, curé de la Paroisse de Goma Tsé-Tsé dans le Pool, a appelé les fidèles à cultiver les valeurs de paix, d'amour et d'unité.

Il a tiré son homélie de l'évangile de Luc au chapitre 21 des

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE-

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétariat des rédactions : Clotilde Ibara, Jean Kodila
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodiolo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé

Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service); Quentin Loubou, Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya
Édition du samedi : Meryll Mezath (Rédactrice en chef), Duryl Emilia Gankama, Josiane Mambou Loukoula

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaine Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n° 1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndonga, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Directeur : Charles Zodiolo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga

Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto
Diffusion de Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelélé Ngono

TRAVAUX ET PROJETS TRANSVERSES

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Directrice : Philippe Garcia
Assistante : Sylvia Adhass

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service pré-press : Eudes Banzouzi
Chef de production : François Diatoulou Mayola
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 983 9227 / (+242) 05 629 1317

eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphane Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

SECTEUR PRIVÉ NATIONAL

Plus de 16.000 emplois perdus de 2015 à mi-2016

Dépendante de l'activité pétrolière, l'économie congolaise fait les frais de la crise due à la chute des prix des matières premières sur le marché mondial. De 2015 au premier semestre de 2016, quelque 16.205 emplois ont été perdus par les entreprises privées membres de l'Union patronale et interprofessionnelle du Congo (Unicongo).

Au titre de l'année écoulée, l'on estime à 12.107 le nombre d'emplois perdus dans le secteur privé contre 4.098 au cours des six premiers mois de 2016, selon Unicongo. Cette situation a également causé une baisse des cotisations sociales de 1,4 milliard de francs CFA en 18 mois à la Caisse nationale de sécurité sociale.

Observée dans la deuxième moitié de 2014, cette crise qui frappe de plein fouet l'économie nationale, se traduit entre autres, par la baisse des recettes budgétaires de l'Etat dépendant à près de 70% du secteur pétrolier, la fermeture de plusieurs entreprises privées, des arrêts des chantiers d'infrastructures et des pertes massives d'emplois.

Hormis la réduction du budget de l'Etat, la crise actuelle a fait plomber la dette publique à 2785 milliards de francs CFA au 31 mars 2016 dont 350 milliards de francs CFA de dette intérieure, répartie entre la dette sociale et la dette commerciale.

En ce qui concerne la dette exté-

rieure, elle représente près de 50% du Produit intérieur brut (PIB) à fin décembre 2015, contre 20% il y a cinq années.

De 2014 à 2015, le chiffre d'affaires d'entreprises membres d'Unicongo a baissé de 32% contre 33% courant les six premiers mois de l'année en cours. La situation de trésorerie paraît difficile au niveau de 72% des sociétés privées affiliées à Unicongo. Les secteurs du bâtiment et des travaux publics, des mines et des parapétroliers font partie des plus affectés par la crise. Ils ont enregistré des taux de dégradation de la situation les plus élevés du fait de l'impact direct de la baisse des cours du pétrole et du fer ou de la dette publique intérieure.

Le bois est la deuxième ressource d'exportation du pays après l'or noir. À en croire Unicongo, les sociétés forestières ne sont pas épargnées par les méfaits de la crise. Si leur chiffre d'affaires est demeuré stable entre 2014 et 2015, il a cependant chuté de 15% au premier semestre de 2016.

L'impact de la crise s'avère aussi déterminant sur les banques et les sociétés d'assurances opérant en République du Congo. En effet, le chiffre d'affaires de ce secteur a baissé de 22% entre 2014 et 2015. Il aurait connu une diminution de 26% lors des six premiers mois de 2016.

Christian Brice Elion

TIC

Des assises nationales du numérique pour stimuler l'innovation technologique dans les services

Du 23 au 25 novembre 2016, vont se tenir à Brazzaville les assises nationales sur le numérique. Les participants vont tenter à l'issue des discussions de s'accorder sur une feuille de route devant permettre l'élaboration d'une stratégie nationale 2017-2021 pour le développement de l'économie du numérique au Congo.

Initiées par le ministère auprès du Premier ministre chargé de l'Economie numérique et de la Prospective, les assises nationales sur le numérique seront organisées sur le thème « L'économie numérique : un levier pour la diversification de l'économie, la compétitivité, l'emploi et la modernisation de l'administration publique au Congo ».

Les assises du numérique, un premier événement du genre organisé au Congo, devraient mobiliser des entreprises des secteurs producteurs des Services des technologies de l'information et de la communication (STIC) ; les entreprises, dont l'existence est

liée à l'émergence des TIC ; les particuliers et les ménages qui utilisent les STIC dans leurs activités quotidiennes et le gouvernement qui est à la fois le promoteur et le régulateur. L'objectif de ces assises nationales, selon les organisateurs, est de sensibiliser ces différents acteurs à l'importance de l'économie numérique, les axes stratégiques pour le développement ainsi que la feuille de route pour l'élaboration de la stratégie nationale de développement économique. Il s'agira également, d'après ceux-ci, de regrouper les acteurs de l'économie numérique pour recueillir les idées et les propositions concrètes devant permettre de faire de l'économie numérique un levier pour l'emploi, la compétitivité et la diversification de l'économie nationale et de jeter les bases de l'élaboration d'une stratégie nationale de développement de l'économie numérique appuyé par un plan d'actions pour la période 2017-2021.

Dans un contexte marqué par la chute du prix du baril du pé-

trole, le gouvernement congolais entend faire du numérique un levier de croissance et un incubateur d'entreprises, en adoptant une démarche participative, évolutive et complémentaire qui prend en compte les initiatives publiques et privées existantes.

Outre le thème principal de l'activité, les différents intervenants vont échanger sur, entre autres sujets au cours des ateliers, les thématiques: « Quel cadre juridique et institutionnel pour assurer un environnement d'affaires attractif et favorable au déploiement du numérique et quel cadre organisationnel pour le ministère de l'Economie numérique et de la Prospective ? » ; « Comment stimuler l'innovation technologique dans le secteur public et privé ? » ; « Comment sécuriser les données dans le cyberspace ? ».

Notons qu'en marge de ces activités, vont être organisés des stands d'exposition animés par les partenaires et des discussions de networking.

Fiacre Kombo

PARTENARIAT ÉCONOMIQUE

La BAD va continuer à appuyer le Congo

La Banque africaine de développement (BAD) a récemment affiché sa volonté de continuer à financer les opérations de développement en République du Congo. Ceci, en dépit de la difficile conjoncture économique régionale et mondiale, occasionnée par la chute des prix des matières premières.

L'administrateur de la BAD pour le Congo, René Obam Nzong, nouvellement désigné, l'a affirmé le 14 novembre à Brazzaville, à l'issue d'une séance de travail qu'il a eue avec le ministre des Finances, du budget et du portefeuille public, Calixte Ganongo qu'accompagnait sa collègue du Plan, Ingrid Olga Ebouka Babakas. René Obam Nzong a profité de l'occasion pour remercier les autorités congolaises qui l'ont désigné comme représentant du Congo au Conseil d'administration de la BAD.

« La BAD va continuer à financer des projets au Congo, comme il l'a toujours fait. D'ailleurs, en 2018, il y aura beaucoup plus de projets parce que nous sommes en train d'organiser l'économie en la diversifiant », a rassuré l'administrateur de la BAD pour le Congo.

« Cette crise n'enlève pas



Les experts des deux parties lors de la séance de travail

la possibilité de développement de nos pays. C'est une situation conjoncturelle qui n'a pas d'impact sur ce que la BAD doit apporter. Notre institution sera toujours derrière le Congo quelle qu'en soit la situation », a-t-il ajouté.

Interrogé sur le projet de construction de la route-rail Brazzaville -Kinshasa en RDC, qui sera financé par son institution, René Obam Nzong a souligné que les études de faisabilité étaient arrivées presque à terme. « C'est vrai que cela

a pris un peu de temps, mais nous sommes en train de boucler l'étude. Dans quelques années ce sera une réalité. Car, l'intégration de l'Afrique est une priorité pour la Banque ».

Partenaire financier historique

de la République du Congo, la BAD cofinance notamment dans le domaine des forêts, deux projets : Le premier concerne le développement des compétences en ressources humaines, d'un montant de 16 milliards de FCFA. Son objectif principal est de mettre à la disposition du Congo, les compétences nécessaires au développement des filières des bois et des mines.

Le second porte sur la construction des centres de formation aux métiers de la forêt et du bois à Enyellé dans la Likouala et à Mossendjo dans le Niari. Signalons que pour ce dernier projet, la BAD avait déjà donné son accord de principes pour son financement.

En vue de faciliter l'accès à l'Internet et aux e-services au profit de l'ensemble de la population de ce pays, le Conseil d'administration de cette institution sous-régionale avait approuvé en mai dernier, un prêt de 52,04 millions d'euros en faveur du gouvernement congolais.

Ce, afin de financer la composante congolaise du projet de déploiement de la fibre optique en Afrique centrale, Central Africa Backbone (projet CAB).

Lopelle Mboussa Gassia

ACTION CARITATIVE

De l'eau potable pour les populations de Mbomo et Dongou

Les populations de ces localités situées respectivement dans la Cuvette ouest et la Likouala ont bénéficié de deux forages d'eau potable, un don du Rotary. La mise en service de ces forages s'est faite récemment en présence des membres des clubs Rotary de Brazzaville.

Ces forages viennent consolider les efforts importants que le gouvernement déploie dans ce domaine pour un meilleur accès des populations à l'eau potable. Ce projet est l'œuvre du Rotary club Brazzaville centre et onze clubs italiens du district 2110(Sicile), avec l'appui financier de la fondation Rotary. A Mbomo comme à Dongou, les autorités locales ont exprimé leurs satis-



Lancement du forage de Dongou dans la Likouala

factions et remerciements vis à vis du Rotary pour avoir porté leur choix sur ces localités. Les populations ont laissé exploser leur joie à travers chants, danses et rituels car, désormais, elles ont de l'eau potable non loin de leurs domiciles réduisant ainsi la pénibilité des corvées quotidiennes.

La particularité de ces forages est qu'ils sont installés dans les quartiers périurbains, habités par les peuples autochtones et les bantous. Ce choix est justifié par Nestor Oyoukou, responsable du projet au niveau du Rotary par la volonté de ne pas faire le doublant sur les projets du gouvernement et pour permettre le brassage entre les peuples autochtones et les bantous dont la cohabitation n'est pas toujours facile. Sur ces points d'eau les deux communautés se

retrouveront au quotidien et pourront apprendre davantage à vivre ensemble malgré leurs différences culturelles.

En remettant ces ouvrages aux populations de Mbomo et Dongou, Sidonie Ngassaki et Nestor Oyoukou ont insisté sur la nécessité d'en faire un bon usage. Pour ce faire, ils ont demandé aux autorités locales de veiller à la pérennisation desdits ouvrages à travers les comités de gestion mis en place.

Signalons que ces deux rotariens ont procédé à la sensibilisation à l'hygiène au niveau des communautés cibles avant de lancer les campagnes de déparasitage systématique des populations au Menbendazole à Etoumbi, Mbomo (Cuvette ouest) et Dongou, Enyelle (Likouala).

Bruno Okokana

IN MEMORIAM

15 novembre 2002- 15 novembre 2016, cela fait exactement 14 ans que Dieu a rappelé à lui son fils Nstiassila Joseph (Ancien gendarme). En cette date mémorielle, les deux veuves, enfants, petits fils et filles prient tous ceux qui l'ont connu d'avoir une pensée pieuse pour ce merveilleux père de famille. Que ton âme repose en paix papa.



NÉCROLOGIE

Jean Bruno Ndokagna, Prosper Okombi, Didier, Médard, Djanie Okombi, Clauzon Kambo, Pako Otounga ont le regret d'annoncer aux amis et connaissances le décès de leur frère Herbert Okombi, survenu le vendredi 4 novembre 2016 à Brazzaville. La veillée mortuaire se tient au n°25, rue Marie Bela (arrêt Eme-raude). La date de l'inhuma-



tion vous sera communiquée ultérieurement.

ANNONCE

AMBASSADE DES ETATS-UNIS - BRAZZAVILLE
ANNONCE POUR RECHERCHE DE MAISON.

DATE D'OUVERTURE:

15 Novembre 2016

DATE DE CLOTURE:

30 Décembre 2016

Une Organisation Internationale recherche des villas très modernes ou Duplex modernes à louer situées de préférence dans un Rayon de 1,5 Km de la maternité Blanche Gomez. Lesdites résidences doivent obéir aux normes et dimensions standards y compris :

- De l'espace pour générateur et un garage
- Une bache à eau - Un mur de clôture de 3 m de hauteur
- Grille de sécurité au niveau de toutes les ouvertures (Portes et fenêtres)
- De l'espace pour une guérite de sécurité.
- Avec ou sans piscine.

Pour de plus amples informations concernant cette annonce prière de contacter le service Logement aux numéros suivants : 05 563 33 10 / 05 563 33 19 ou par courrier électronique (E-mail) à l'adresse suivante : BrazzavilleHousing@state.gov
Si vous avez des offres écrites avec photos..., veuillez les adresser
AU: General Services Officer
U.S. Embassy Brazzaville - Boulevard Denis Sassou N'Guesso
N°: 70-83 sections D (Face Maternité Blanche Gomez)
Baongo, Centre-Ville.
Brazzaville, Republic of Congo
Merci pour votre intérêt et Bonne chance!

COMMUNAUTE ECONOMIQUE ET MONETAIRE
DE LA L'AFRIQUE CENTRALE

COMMISSION

RESIDENCE

Cellule de Passation des Marchés

AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 001/CEMAC/C/P/CPM/16
ACQUISITION E INSTALLATION DES FOURNITURES INFORMATIQUES ET BUREAUTIQUES
POUR LE CENTRE REGIONAL DE FORMATION SYDONIA A BANGUI

1. La Commission de la CEMAC a prévu au budget 2016 (FODEC), une ligne de crédit pour l'acquisition et installation des fournitures informatiques et bureautiques pour le Centre Régional Sydonia à Bangui.

Lot unique : 15 Ordinateurs de Bureau
05 Ordinateurs Portables + Sacoche pour Laptop + Souris
01 Serveur
02 Imprimantes de bureau
05 Imprimantes Portables
02 Vidéoprojecteurs
12 Onduleurs
04 Disques externes

2. La Commission de la CEMAC invite par le présent avis d'appel d'offres, les entreprises exerçant dans la zone CEMAC (Cameroun, Centrafrique, Congo, Gabon Guinée Equatoriale, Tchad) et remplissant les conditions requises, à présenter une offre sous pli cacheté pour l'acquisition et l'installation des fournitures informatiques et bureautiques (lot unique) pour le centre régional de formation sydonia à Bangui.

3. Les entreprises intéressées, remplissant les conditions requises, peuvent obtenir un complément d'information et examiner le dossier d'appel d'offres au Siège de la Commission de la CEMAC à Bangui, dans les Représentations-Pays de la CEMAC et au bureau provisoire de la chaîne financière sis au 1er étage de l'immeuble SCI IMMEUBLE IB3, 264 rue de la MOTTE PICQUET à BONANDJO - Douala entre 9 heures et 15 heures, les jours ouvrables et sur le site de la CEMAC

4. Les entreprises intéressées peuvent acheter le dossier d'appel d'offres, moyennant le paiement d'un montant non remboursable de 25 000 FCFA. Le paiement devra être effectué par versement d'espèces dans les lieux ci-dessus indiqués contre reçu.

5. Les offres devront être déposées au service courrier de la Commission de la CEMAC à Bangui - RCA, en version papier exclusivement, au plus tard le 08 décembre 2016 à 10 heures précises, heure locale.

Les catalogues relatifs aux fournitures et équipements devront être joints au dossier technique.

Les offres devront obligatoirement être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant en FCFA égale à 2% de leur offre.

6. Le processus de sélection se déroulera conformément au Règlement n°06/09-UEAC-201-CM-20 Portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics dans la communauté, disponible sur le site web de la Commission de la CEMAC www.cemac.int.

Les offres reçues après le délai fixé seront rejetées.

7. Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à la séance d'ouverture le 08 décembre 2016 à 11 heures précises, heure locale, à l'adresse indiquée ci - après.

Commission de la CEMAC.
Sise Avenue des Martyrs
BP 969 Bangui-RCA
Téléphone : (236) 70 55 50 72
Site web: www.cemac.int

Fait à Bangui, le 12 novembre 2016

POUR LE PRESIDENT
Le Directeur de Cabinet

Gregory Lionel BEYINA

VIH-SIDA

Les PVVIH organisent une manifestation revendicative

Plus de 300 personnes vivant avec le VIH-Sida ont manifesté samedi à Brazzaville pour réclamer une meilleure prise en charge par l'Etat en médicaments antirétroviraux. Bravant la pluie, c'est au siège du Réseau national des associations des positifs du Congo (Renapc) que banderoles et papiers repartis en slogans ont été exhibés de façon tout à fait pacifique.

La manifestation revendicative a été l'occasion de dire leur ras-le-bol aux épreuves qu'ils endurent depuis 2011, surtout depuis 5 mois, à travers les ruptures d'antirétroviraux (ARV), des réactifs de bilan biologique du VIH/Sida et ceux de dépistage des nouveaux cas VIH+ susceptibles d'être inclus au traitement et les antituberculeux. La grogne a eu également pour effet d'interpeller les pouvoirs publics sur la réhabilitation de la centrale d'achat des médicaments et autres consommables de santé.

Pendant près de deux heures, à visage découvert, les PVVIH ont appelé à l'amélioration de la qualité de vie tant des personnes vivant avec le VIH que des malades de la tuberculose. Ils ont rappelé les articles 4 et 5 du chapitre 1 de la Loi n° 30 - 2011 du 3 juin 2011, portant lutte contre le VIH et le sida et protection des droits des personnes vivant avec le VIH.

Sur les murs du bâtiment en face du siège du Renapc, des papiers au format A4 sur lesquels les PVVIH ont mentionné leur revendication. « Rupture prolongée des ARV et des anti-tuberculeux égale mort assurée des PVVIH », peut-on lire.

« 4 mois de rupture de stock, c'est trop ! » ou encore « gratuité des ARV des anti-tuberculeux et réactifs du bilan biologique du VIH nécessite la mise en place d'une centrale d'achat indépendante ». Acteur indispensable de la lutte contre le VIH-Sida, Thierry Maba qui assure le plaidoyer au Renapc, a évoqué une situation de « guerre » car pour lui « la lutte contre le VIH-Sida constitue un véritable conflit à remporter pour sauver



Couchées à même le sol dans une salle du Renapc, les PVVIH ont simulé la mort que subissent la plupart d'entre elles en raison d'absence de médicaments

des vies même si les regards sont orientés dans le département du Pool actuellement ».

Débout et parfois couché à même le sol en signe de récrimination, les PVVIH ont martelé sur ce qu'ils considèrent comme prioritaire : « l'approvisionnement par l'Etat en ARV est prioritaire parce qu'en situation de rupture de stock on n'en trouve pas dans les officines de la place ». D'autres évoquent l'« achat de 6 mois des ARV, réactifs de suivi biologique et dépistage du VIH et antituberculeux en stock initial, trois mois de stock de sécurité et lancer chaque trois mois une commande ».

Assurer un accès équitable aux soins de qualité

Selon les statistiques officielles, le Congo compte à ce jour 38.500 personnes séropositives éligibles aux ARV. Parmi lesquelles 17.884 PVVIH adultes et 1.452 enfants sont sous antirétroviraux actuellement prises en charge dans 56 sites sur 77 prévus, selon le rapport décembre 2014 du CNLS.

Mais la prise en charge médicale connaît des dysfonctionnements incompréhensibles dans la fourniture des ARV, des médicaments liés aux infections opportunistes et des réactifs. Malheureusement, 19.164 sont en attente d'être mis sous traitement depuis 2014. Le Renapc estime que sans même faire des enquêtes, il peut affirmer que la plupart de ces malades sont déjà décédés.

Les revendications actuelles trouvent leur sens dans le dysfonctionnement d'un système à révoir globalement, selon les PVVIH. L'analyse du système d'approvisionnement en médicaments essentiels du Congo réalisée en 2007 avec l'appui de l'OMS avait déjà tiré la sonnette d'alarme sur les erreurs qui semblent se répéter des années plus tard, souligne le Renpac.

Selon un document de ce réseau, cette analyse montrait un financement important du médicament malheureusement mal utilisé. Elle

épinglé aussi une multitude d'intervenants dans le système des approvisionnements, une absence de coordination de l'intervention des différents intervenants et des quantifications des besoins nationaux en médicaments, mais également le non respect du circuit national d'approvisionnement en médicaments essentiels. « Une rupture est toujours le signe d'une défaillance dans la gestion, la quantification, l'approvisionnement, le stockage, la distribution et la dispensation des médicaments. Elle impose des améliorations qui passent par un appui et un renforcement des compétences. De même un ministère de la Santé sans approvisionnement des médicaments est une coquille vide », a souligné Jean Pierre Mahoungou, directeur exécutif du Renapc. Après la manifestation revendicative du 12 novembre, la prochaine étape serait une grève de la faim si la situation ne s'améliore pas, ont laissé entendre les PVVIH, qui se sont exprimés malgré la pluie. Une situation réformée dont le déclencheur devrait être « une commande en ARV devant couvrir au moins neuf mois, dont un stock de sécurité de trois mois, et une commande régulière tous les trois mois », a laissé entendre Thierry Maba.

Quentin Loubou

AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°005 /MPT/2016/UCP/CAB

RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL POUR LA RÉALISATION DE L'AUDIT SOCIAL DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU RÉSEAU EN FIBRE OPTIQUE ENTRE POINTE-NOIRE ET MBINDA, LE LONG DU CHEMIN DE FER CONGO OCÉAN (CFCO)

La République du Congo a signé un accord de prêt avec l'Association Internationale de Développement (IDA) pour la mise en œuvre de la troisième phase du programme sous régional Central African Backbone composante République du Congo, et à l'intention d'utiliser une partie du montant de cet accord de financement pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : << Audit social des travaux de construction du réseau en fibre optique entre Pointe-Noire et Mbinda le long du chemin de fer >>.

I. Objectif de la mission

L'objectif principal de l'audit social est de s'assurer que les activités de compensation, de réinstallation et assistance à la réhabilitation du tronçon Pointe-Noire à Mbinda (le long du Chemin de Fer Congo Océan (CFCO)), ont été mises en œuvre et sont en conformité avec les lois de la République du Congo et les politiques de sauvegarde de la Banque.

Plus spécifique Les objectifs d'évaluer dans les détails :

- Le cadre légal et réglementaire de la réinstallation ;
- Le financement de la réinstallation ;
- Les critères d'éligibilité ;
- La méthodologie d'évaluation des compensations liée aux différents biens perdus et la pertinence
- Les types de compensations ;
- Les approches d'accompagnement des personnes affectées (évaluations des pertes, gestion et
- L'utilisation des compensations)
- L'état de mise en œuvre du PAR, problèmes et différentes voies de résolution dans le contexte, etc.

II. Profil du consultant :

Pour l'exécution correcte de la mission, les compétences minimales suivantes sont requises du Consultant individuel :

- Avoir un niveau BAC + 5 dans une science sociale ;
- Avoir une expérience avérée d'au moins dix (10) ans dans la préparation de documents d'audits sociaux ;
- Posséder une bonne maîtrise des exigences opérationnelles et procédurales

de la Banque Mondiale en matière d'études environnementales et sociales ;

- Disposer d'une connaissance des normes et réglementations sociales au Congo ;
- Avoir une connaissance des risques sociaux liés aux travaux de génie civil et d'établissements devant accueillir régulièrement de personnes adolescentes et jeunes.

III. Durée de la mission :

La durée de la mission est prévue pour un (1) mois à compter de la date signature du Contrat.

IV. Dépôt des candidatures

Les candidats peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse indiquée ci-dessous de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00 (heure locale). Les dossiers de candidatures comprenant : une lettre de motivation, le curriculum vitae et les copies de diplômes doivent être déposés sous plis fermé ou envoyés par courrier électronique à l'adresse ci-dessous au plus tard le 02 décembre 2016 à 12H00.

V. Contact

Monsieur le Coordonnateur du Projet CAB-CIT
Rue LOCKO Isaac, derrière l'Ambassade des Etats Unis
BP. 1420
Tel. (242) 06 835 00 41
E-Mail: contact@cabcongo.org
Site Web : www.cabcongo.org
Centre-ville/Brazzaville-CONGO

Fait à Brazzaville, le 14 novembre 2016

Le Coordonnateur,

Yvon-Didier MIEHAKANDA

JUSTICE

Les notaires congolais planchent sur les droits successoraux

La Chambre nationale des notaires du Congo a ouvert, le 14 novembre à Brazzaville, sa première université sur le thème « Pratique de la commission du notaire par le juge dans le règlement des successions ». Objectif : renforcer les capacités des notaires congolais sur les questions de droits successoraux, source de conflits internes au sein des familles à l'issue du décès d'un membre.

Au cours de ses assises qui se clôtureront le 17 novembre prochain, les notaires congolais réfléchiront sur l'ensemble des problématiques qui empiètent sur la sécurité juridique des personnes et des biens.

En priorité, les participants plancheront sur le processus de règlement des successions au sein d'une famille et tenteront d'apporter des solutions juridico-professionnelles, conformément aux dispositions prévues dans le code congolais de la fa-

mille.

« La sécurité juridique se manifeste sur fond d'incompréhension entre les membres d'une même famille à la dévolution de la succession. Il est devenu drôlement habituel de liquider l'indivision successorale au mépris de la loi, et même des dispositions testamentaires, fussent-elles olographes ou authentiques. Les veuves, les orphelins, les ascendants et les collatéraux sont exposés à une troublante incertitude dans la jouissance de leurs droits successoraux », a souligné le ministre de la Justice, des droits humains et de la promotion des peuples autochtones, Pierre Mabiala, qui a ouvert les travaux.

En organisant cette première université, la Chambre nationale des notaires vise, entre autres, à renforcer les capacités professionnelles des notaires, en vue de corriger les habitudes et les injustices sociales liés à la mauvaise gestion des biens suc-

cessoraux au sein des familles congolaises. « Ces assises visent la paix sociale dans les différentes familles. La question de succession, c'est la seule problématique qui cause des problèmes aux notaires, du fait que notre droit en matière d'héritage est encore mal compris. Ailleurs, quand quelqu'un décède, on sait qui assure la succession, mais ici c'est une guéguerre », précise le vice-président de la Chambre nationale des notaires du Congo, maître Marcel Ngavouka, notaire à Pointe-Noire. Il y a certaines personnes, a-t-il expliqué, qui ne devraient pas être des ayants droits mais viennent pour évincer les vrais héritiers.

Dans son mot liminaire, la présidente de la Chambre nationale des notaires du Congo, Esther Nanette Note, a ajouté que l'organisation de cette université visait aussi à vaincre les coutumes et autres habitudes malsaines qui pèsent sur la loi de l'Etat.

Firmin Oyé

LUTTE CONTRE LE DIABÈTE

L'OMS réitère sa décision d'aider les pays membres

Le Dr Diallo Fatoumata Binta Tidiane, représentante de l'OMS-Congo, a réitéré le 13 novembre à Brazzaville, la volonté de cet organisme de continuer à fournir un appui technique aux Etats membres pour l'élaboration des politiques, des stratégies ainsi que les plans nationaux de lutte contre le diabète et les autres maladies non transmissibles.

L'annonce faite par la représentante de cette institution onusienne cadre avec la célébration de la journée internationale de lutte contre le diabète, commémorée sur le thème : « Les yeux sur le diabète ».

Cette journée donne l'opportunité à conforter la sensibilisa-

Selon la fonctionnaire onusienne : « Les adultes de plus de quarante ans devraient en savoir davantage sur le diabète de type II et se rendre régulièrement chez un professionnel de la santé pour un dépistage ». Ajoutant que : « Les personnes vivant avec le diabète devraient suivre les conseils des prestataires de soins de santé et à faire examiner leurs yeux pour un dépistage des complications oculaires dues au diabète ».

Les statistiques onusiennes indiquent que le nombre de personnes vivant avec le diabète dans la région africaine est passé de quatre millions en 1980 à vingt-cinq millions en 2014. Actuellement, la prévalence du diabète dans cette région, pour



Le docteur Diallo Fatoumata Binta Tidiane, représentante de l'OMS-Congo en train de lire le message de l'OMS (adiac)

tion du public au diabète et aux moyens de le prévenir par le dépistage régulier, le diagnostic précoce et l'accès équitable aux médicaments et technologie pour la prise en charge des patients.

Pour se prémunir et combattre le diabète ainsi que les maladies non transmissibles, elle a invité les gouvernements à adopter les politiques, les lois et programmes qui assurent la promotion d'une alimentation saine, une activité physique régulière, qui réduisent le tabagisme et l'usage nocif de l'alcool.

La représentante de l'OMS-Congo a réprécisé que les risques du diabète de type II et ses complications pourraient être réduits en gardant un poids corporel adéquat, en s'adonnant à une activité physique régulière, en suivant quotidiennement un régime alimentaire bien équilibré, c'est-à-dire pauvre en sucre, en graisse et complété par des fruits et des légumes.

la même maladie, est estimée à 7,1% contre 3,1% en 1980.

Par contre, la prévalence de l'obésité est en augmentation depuis 1980. En 2014 en région africaine, elle est estimée à 22,9% chez les hommes et à 38,6% chez les femmes. Entre 2000 et 2013, la prévalence du surpoids chez les enfants de moins de cinq ans est passée de 11 à 19%.

Rappelons que le diabète est une maladie chronique caractérisée par des niveaux élevés de sucre dans le sang. Il est dû soit à la production insuffisante d'insuline par le pancréas (diabète de type I), soit lorsque le corps ne peut pas utiliser efficacement l'insuline qu'il produit (diabète type II).

Enfin, le niveau du sucre dans le sang peut provoquer les atteintes graves des nerfs et des vaisseaux sanguins, occasionnant des complications du genre : déficience visuelle, cécité, crise cardiaque, accidents vasculaires cérébraux, insuffisance rénale ect.

Fortuné Ibara

BRAZZA
Actualité-Economie-Politique
Express
Sur votre chaîne Africaine
Tous les Jedis à partir de 9h30

VISION 4

Canal 304
DU BOUQUET CANAL +

- Reportage
- Documentaire
- Breaking-News
- Votre Actualité

24H/24

NOS EMISSIONS
Club d'Elites-Passerelle-Tour D'horizon-Arrêt Majeur-Débat Chrétien
Au Coeur des Mystères-Play-Décryptage-90Min Chez Vous-Planète Sport
Dimanche des Lions-Café des Sports-Meeting Point-La Matinale...

Disponible sur les bouquets

TNT CANAL+ AFRICA eutelsat TV+

Situé à l'immeuble EBATHA Rond-point La Coupole (Centre Ville)

REPUBLIQUE DU CONGO-BRAZZAVILLE
CONTACTS: +242 22 613 40 55 - 05 631 38 49

PARTENARIAT

Le Canada renforce sa coopération avec des institutions africaines

Le ministre des Affaires étrangères, Stéphane Dion a renouvelé son appui envers les efforts déployés par les Africains pour s'attaquer aux problèmes pressants auxquels se heurte le continent dans plusieurs domaines.

Le chef de la diplomatie canadienne a réitéré cet engagement après avoir visité dimanche le siège de l'Union africaine (UA) à Addis-Abeba, en Éthiopie. Il a notamment salué les efforts consentis par le continent africain dans les domaines de la sécurité, de la gouvernance et de l'État de droit. « *Le Canada soutient fermement les travaux de l'UA et sa vision d'une Afrique intégrée, prospère et pacifique* », a-t-il fait savoir.

Selon un communiqué, le ministre canadien a annoncé un projet de 5 millions de dollars pour soutenir la Commission de l'Union africaine dans des domaines d'intérêt commun y compris le renforcement socio-économique des femmes et des filles. A cela s'ajoutent la bonne gouvernance, l'énergie

renouvelable, le commerce intra-africain ainsi que la satisfaction des besoins des personnes les plus pauvres et les plus vulnérables.

Stéphane Dion a également fait part d'un investissement de 680 000 dollars US dans des projets pour renforcer la capacité de l'Afrique subsaharienne à faire respecter les droits de la personne dans les mesures de justice pénale prises pour lutter contre le terrorisme et l'extrémisme violent. Sept États africains en sont bénéficiaires : le Burkina Faso, le Cameroun, le Kenya, le Mali, la Mauritanie, le Niger et la République démocratique du Congo.

Hormis cela, le chef de la diplomatie canadienne a annoncé que son pays versera 250 000 dollars US au Centre africain d'études et de recherche sur le terrorisme, affilié à l'UA, pour aborder des questions juridiques associées au traitement des affaires liées au terrorisme ainsi qu'aux poursuites connexes, en Afrique de l'Est. Dans la capitale éthiopienne, Stéphane Dion a eu des entretiens avec des

représentants de la Commission de l'Union africaine, dont le commissaire à la paix et à la sécurité de l'UA, Smaïl Cherqui. Les deux personnages ont discuté de la médiation et de la prévention des conflits, des opérations de maintien de la paix, de gouvernance, des droits de l'Homme et de l'état de droit.

Pour le Canada, cette première visite du ministre Stéphane Dion en Afrique subsaharienne est l'occasion de souligner l'importance que ce pays accorde à la région, plus précisément en ce qui concerne la paix et la stabilité, la sécurité et l'Etat de droit. « *Elle permet aussi de mettre de l'avant la détermination du Canada à promouvoir une croissance inclusive et durable en Afrique, qui met à contribution le potentiel des femmes et des jeunes du continent* », relève-t-on. « *Le dynamisme observé aujourd'hui dans tout le continent incite le Canada à s'engager auprès des gouvernements africains et à les soutenir, alors qu'ils canalisent ce dynamisme au profit de leurs peuples* », souligne la source.

Nestor N'Gampoula

SOUVENIR

L'Italie a rendu hommage aux « Aviateurs de Kindu »

Il y a 55 ans une quinzaine de membres de l'aéronautique italienne étaient assassinés au Congo où faisait rage la guerre pour l'indépendance.

Comme chaque année l'Italie a encore rendu hommage cette année à ses 13 soldats tombés à Kindu dans le Maniema, le 11 novembre 1961. Dans le Congo-Belge d'alors, la guerre civile faisait rage et l'ONU tentait de s'interposer pour assurer des conditions sereines d'affirmation de la jeune nation indépendante l'année d'avant. La mission de l'ONU dans le Maniema était alors prise en tenaille dans des combats entre insurgés. Il fut décidé de lui faire parvenir du ravitaillement par voie aérienne.

C'est dans ce cadre que les hommes de la 46e Brigade aérienne italienne de Pise furent dépêchés sur les lieux. Au-delà des explications toujours controversées sur les circonstances de leur assassinat, l'histoire a retenu que les 13 aviateurs (comme on disait à l'époque) furent pris pour des mercenaires de la force coloniale belge et massacrés par des miliciens mulélistes à Kindu. Il était alors 11h30 du matin ce 11 novembre funeste. Tous les 11 novembre depuis 55 ans, à Pise, en Toscane (nord de l'Italie), le rituel a retenu de faire revivre la mémoire de ces 13 soldats de la paix.

Au sanctuaire qui leur est réservé près de l'aéroport de la ville, une messe ouvre la cérémonie suivie d'une sonnerie aux morts. Vendredi dernier, cette cérémonie a connu une variation qui a ajouté l'émotion. Par volonté expresse de sa famille, le corps du sergent major Nicola Stigliani a été officiellement ajouté à ceux de ses 12 autres camarades et enseveli. En 1961, sa famille avait voulu le conserver dans le caveau familial pour faire son deuil. L'Italie compte un autre monument à la gloire des « Tombés de Kindu », comme on dit, à l'entrée de l'aéroport international de Fiumicino à Rome.

Lucien Mpama



BP 06 Cité du Djoué
Brazzaville CONGO

AVIS D'APPEL D'OFFRES N°AFRO/027/2016

L'OMS dispose pour son Bureau Régional pour l'Afrique, d'un vaste domaine foncier d'environ 36 ha communément appelé « Cité du Djoué » à Brazzaville, République du Congo.

La cité du Djoué est bâtie sur un sol rocailleux, qui est un plateau fortement végétalisé en essences variées. Les superficies non bâties constituent les espaces verts et jardins donnant un vaste panorama luxurieux, engazonnés s'entrelaçant avec d'autres essences végétales naturelles.

Le Bureau régional pour l'Afrique de l'Organisation mondiale de la Santé désire, à travers le présent avis d'appel d'offres, sélectionner une entreprise chargée de l'entretien des espaces verts et jardins à la cité du Djoué.

Le cahier des charges y afférant (avec les détails techniques) est disponible jusqu'au 23 novembre 2016, entre 9H et 13H du lundi au vendredi auprès du Bureau N° 23 à « L'Estate, OMS-AFRO ».

Les sociétés intéressées sont invitées à soumissionner.

Chaque offre devra comporter trois (3) volets :

- Le volet administratif qui comprendra les copies des documents à fournir par chaque société soumissionnaire, à savoir :
 - une copie de l'extrait du Registre du commerce ;
 - une copie la pièce d'immatriculation aux impôts (NIU) ;
 - une copie de la patente de l'année en cours ;
 - une copie l'attestation de non faillite
 - une copie de l'attestation de moralité fiscale.
 - Une copie l'identité bancaire.
- Le volet technique sera composé des éléments suivants :
 - l'expérience professionnelle ;
 - les qualifications du personnel clé (avec CVs) ;
 - les références des travaux similaires déjà réalisées ;
 - la méthodologie à utiliser
 - le matériel et les produits d'entretien disponibles

- Le volet financier devra comporter :

- les prix hors taxes des prestations mensuelles.

- La justification d'une assise financière suffisante pour être en mesure de faire face à toutes ses obligations vis-à-vis des tiers, de ses employés pendant au moins trois (3) mois sans devoir recourir à une avance de la part de l'OMS (la production d'un document officiel est obligatoire).

La soumission présentée sous plis fermé en deux exemplaires dont un original devra comprendre l'offre administrative, l'offre technique et enfin l'offre financière. L'enveloppe contenant ces trois offres devra porter la mention «Confidentiel – Entretien de espaces verts et jardins à l'OMS/AFRO», et sera déposée au plus tard Mercredi 25 novembre 2016 à 14h00 à l'adresse suivante :

**Organisation mondiale de la santé
Bureau Régional pour l'Afrique
BP 6**

Bureau de GMC N° 129 (1er étage)

Cité du Djoué

Brazzaville – Congo

Une visite collective des lieux sera organisée vendredi 18 novembre 2016 à 10 Heures suivant le programme ci-dessous :

- 10H00 à 10H30 : séance de briefing dans la salle N°18 à l'Estate ;
- 10H30 à 11H00 : visite de reconnaissance des lieux ;
- et 11H00 à 11H30 : séance de questions/réponses.

Notes :

La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

Toute demande de renseignements complémentaires doit être adressée à l'adresse électronique suivante : afroafrobids@who.int

Le Bureau Régional de l'Afrique de l'OMS.

MOBILITÉ ÉLECTRIQUE

La France et le Maroc veulent s'afficher comme « modèles »

La France qui a abrité la COP21 dite de l'engagement en 2015 et le Maroc qui accueille celui de l'action depuis le 7 novembre dernier veulent s'afficher comme des « modèles » dans l'utilisation des véhicules électriques de transports en zones urbaines en remplacement des véhicules fonctionnant avec des carburants.

À l'occasion de la COP22 en développant le thème « transports et mobilité, quelles avancées pour concrétiser l'accord de Paris », les deux pays ont exposé au public leurs ambitieux projets respectifs de changer leur flotte de bus diesel en bus électriques.

La société publique française RATP envisage de remplacer tous les 4600 bus qu'elle exploite en Île de France (ou région parisienne) en bus électriques à l'horizon 2025.

Ces bus électriques sont dits « propres » pour la simple raison qu'ils ne produisent pas de bruit et ne polluent pas l'air.

« C'est un objectif ambitieux certes, mais il a le mérite de donner un signal fort aux industriels. Et, les industriels attendaient un signal en terme de commande pour investir dans la recherche et l'innovation, puis dans les outils industriels », a expliqué à la presse



Marie-Claude Dupuis, directrice du matériel roulant à la RATP.

Marie-Claude Dupuis, directrice du matériel roulant à la RATP.

« Notre objectif est d'être exemplaires du point de vue du développement durable et dans la lutte contre les changements climatiques. Il y aura des bus de bio-homogénéité, mais c'est d'abord la mobilité électrique qui est notre préférence », a-t-elle ajouté.

Pour son projet la RATP se propose de mener d'abord une phase expérimentale de deux à trois ans devant lui permettre de tes-

ter tous les matériels électriques, et surtout d'adapter les points ou stations de chargement.

Son initiative a commencé à prendre corps peu avant la COP21 à Paris.

« L'idée est de montrer l'exemple en développant à la fois une filière industrielle et en encourageant les autres villes. C'est une action importante dans les transports », a expliqué encore Mme Dupuis. La mobilité électrique représente un important créneau pour les en-

treprises privées qui y apportent de grands investissements.

« Les premiers bus (électriques) que nous avons achetés sont les bus du Groupe Bolloré qui a une démarche très intégrée de production de l'électricité et même, de stockage de batteries », a révélé Mme Dupuis. Présent et très actif sur le continent dans la logistique, le Groupe Bolloré a expérimenté une flotte de bus et de taxis électriques en 2015 à Brazzaville lors des onzièmes Jeux africains. Ces véhicules

assurent présentement les transports en commun dans la capitale congolaise où ils sont bien appréciés par les usagers.

Le Maroc, grande référence sur le continent

La société marocaine des transports et de la logistique développe des projets de mobilité durable et de préservation de l'environnement.

Le pays dispose déjà des lignes de tramways (électriques) à Rabat et Casablanca. Toujours dans le domaine des transports, il a d'autres projets écologiques notamment celui des bus électriques dont une bonne partie de la flotte a été mise à la disposition des participants à la COP22.

« Nous avons un projet de renouveler une flotte de 45.000 grands taxis. Dans certaines villes le parc été renouvelé de 45 à 65%. En le faisant nous voulons faire des économies en carburant », a assuré Nouredine Boutayeb, secrétaire général au ministère marocain de l'Intérieur. La mobilité électrique est un « bon complément » pour le Royaume chérifien qui compte beaucoup de ressources telles le solaire et le éolien. Plusieurs constructeurs automobiles sont installés sur son territoire. C'est le cas des Français Renault et Citroën.

La Rédaction

COP22

Une trentaine de chefs d'Etat africains au sommet de mercredi à Marrakech

Au moins trente chefs d'Etat africains sont attendus à Marrakech où ils doivent prendre part mercredi au segment de haut niveau de la Conférence des Nations unies sur le climat (COP22), a annoncé la présidence de la Conférence qui précise que les résultats enregistrés lors de la première semaine de la COP ont été « riches et fructueux ».

« De nombreux chefs d'Etat ont confirmé leur présence (...). La cérémonie d'ouverture du segment de haut niveau se fera en présence de Sa Majesté le Roi Mohammed VI du Maroc et du secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon », a indiqué la présidence dans un communiqué.

Les présidents Denis Sassou N'Guesso de la République du Congo, Robert Mugabé du Zimbabwe, Alassane Ouattara de la Côte d'Ivoire, Muhammadu Buhari du Nigéria, Ismaël Oumar Guelleh de Djibouti, Macky Sall du Sénégal ou encore Edgar Lungu de la Zambie ont confirmé leur arrivée.

C'est en présence des dirigeants du continent que sera lu l'Appel à l'action et à la mobilisation suite à l'accord de Paris de 2015 signé par 190 parties et désormais ratifié par plus de 100 pays. Cet accord exclut de dépasser 2°C de température. De l'avis des spécialistes, pour ne pas dépasser les 2°C d'augmentation de température à l'échelle du globe, il faut mettre en place des outils préventifs et prendre urgemment un certain nombre de mesures. Ainsi, la part des énergies renouvelables dans le mix énergétique doit notamment passer à 50% d'ici à 2028 à l'échelle planétaire. Cette part devra atteindre les 87 voire 94% d'ici à 2100.

La Rédaction

Bilan à mi-parcours

Le président de la COP22, M. Salaheddine Mezouar et la secrétaire exécutive de la Ccnucc, Mme Patricia Espinosa ont fait le bilan à mi-parcours de la COP22, le 12 novembre dernier, lors d'une conférence de presse animée conjointement.

Ils ont annoncé à cette occasion que 105 Parties ont déposé leurs instruments de ratification de l'Accord de Paris, constituant un signal politique important dans la lutte contre le changement climatique. Il a appelé toutes les autres parties à faire au tant le plus tôt possible afin de maintenir l'élan important en matière d'action climatique, tout en soulignant que les grandes annonces seront faites la semaine prochaine.

«Les négociations vont de soi et sont illustrées par un processus très inclusif et consultatif entre toutes les parties», a-t-il dit, ajoutant que les mesures positives ont été prises par la société civile avant et pendant la COP22. Le président de la COP22 a souligné l'engagement des

jeunes ayant participé à la Conférence de la jeunesse (COY12) à Marrakech du 4 au 6 novembre.

Il a également relevé l'importance de faire des progrès au cours de la Conférence des Nations unies sur le climat au sujet de la question du financement climatique, notamment celle concernant la correspondance des projets bancables avec les fonds climatiques et la mobilisation des financements du secteur privé.

A propos d'un éventuel impact négatif qu'il pourrait y avoir avec l'élection du président américain, qui avait déjà récusé l'Accord de Paris, M. Salaheddine Mezouar a estimé que « les peuples américains sont très engagés dans la lutte contre le changement climatique ».

La secrétaire exécutive de la Ccnucc, Patricia Espinosa a annoncé avec enthousiasme que « Plus de 90 pays ont passé des Nationally Determined Contributions (INDIC) à des Contributions officielles formelles

(DND). Cette transition s'est produite en un temps record confirmant l'engagement du monde à faire face au changement climatique », remerciant ainsi Salaheddine Mezouar pour son formidable leadership en tant que président de la COP22.

La COP22 s'achèvera le 18 novembre prochain, tandis que le sommet des chefs d'Etat et de gouvernement se tiendra le 16 du même mois, en présence de Sa Majesté Mohammed VI, le Roi du Maroc; du secrétaire général de l'ONU, M. Ban Ki-moon; d'une dizaine de Chefs d'Etat et de gouvernement ainsi que des délégations participantes.

La journée d'ouverture du segment de haut niveau inclura la lecture de l'appel de Marrakech, qui est le résultat d'un processus consultatif très inclusif entre les parties. Le 15 novembre marquera également la première session de la Conférence des parties agissant comme réunion des Parties à l'Accord de Paris (CMA1).

ACI

Accroître le financement de l'adaptation pour les pays en développement

L'ActionAid, CARE International et WWF ont relevé, le 11 novembre à Marrakech, dans leur nouveau rapport la nécessité d'accroître le financement de l'adaptation fourni par les pays développés pour les actions prioritaires dans les pays en développement.

«L'objectif mondial sur l'adaptation fournit une étoile du nord pour conduire l'action et le soutien aux pays, populations et écosystèmes vulnérables pour s'adapter aux impacts du changement climatique. C'est pourquoi il est si important que cette Conférence des parties s'attaque avec urgence à ce qu'elle mérite », a déclaré le conseiller mondial principal sur l'adaptation pour le WWF, M. Sandeep Chamling Rai.

Quant à la coordonnatrice du plaidoyer pour le changement climatique auprès de CARE International, Mme Sven Harmeling, elle notifie que «l'objectif mondial en matière d'adaptation vise à

permettre aux populations vulnérables et aux communautés de prospérer malgré les impacts nocifs du changement climatique et les pertes et dommages inévitables».

Pour y parvenir, selon elle, les gouvernements doivent accélérer l'élaboration et la mise en œuvre de plans d'adaptation nationaux équitables et participatifs en matière d'égalité entre les sexes et faire progresser les moyens d'évaluer la meilleure façon de progresser vers cet objectif. Les pays développés doivent appuyer davantage les actions prioritaires d'adaptation communautaire dans les pays en développement.

ActionAid, CARE International et WWF ont toutes appuyé l'accord de Paris qui inclut un objectif mondial en matière d'adaptation pour accroître l'appui aux populations et écosystèmes vulnérables de s'adapter aux impacts du changement climatique.

ACI

CONFÉRENCE SUR LE CLIMAT DE MARRAKECH

« L'élection de Donald Trump ne plane plus sur la COP22 »

A l'ouverture de la Conférence mondiale sur le climat (COP22), peu avant son élection le 8 novembre à la tête de la première puissance du monde, les déclarations du milliard américain Donald Trump, publiées sur sa page de campagne, semblaient remettre en cause l'accord sur le climat obtenu en 2015 à Paris. Mais, désormais « son élection ne plane plus sur la conférence » qui réunit plus de 20.000 participants jusqu'au 18 novembre dans la ville ocre marocaine de Marrakech, selon les organisateurs.

« L'élection de Trump ne plane plus sur les discussions de la COP22. D'ailleurs, il a retiré de sa page (de campagne) la partie relative à l'Accord de Paris », a déclaré Salaheddine Mezouar, président de la COP22, dressant le 13 novembre le bilan à mi-parcours de cette Conférence dite de l'action.

« Il faut garder le cap, le dynamisme et faire confiance au peuple américain qui est déterminé à mener la lutte contre le changement climatique par l'action », a ajouté M. Mezouar qui est également ministre marocain des Affaires étrangères.

Il a tenu à préciser que l'Accord de Paris est bien entré en vigueur et le retrait de quelques Etats signataires ne le remettrait nullement en cause.

Obtenu l'an dernier à l'occasion de la 21ème COP, l'Accord de Paris s'est fixé comme objectif principal de maintenir la température mondiale en dessous de 2 degrés. La COP22 s'inscrit ainsi dans l'action pour concrétiser les différents axes retenus dans l'Accord de Paris, notamment ceux qui ont trait à l'adaptation, la transparence, le transfert de

technologies, l'atténuation, le renforcement des capacités, la compensation des pertes et préjudices et le financement.

L'Accord de Paris reconnaît que 100 milliards de dollars (en prêts et en dons) devront être consacrés, d'ici à 2020, à financer des projets permettant aux pays de s'adapter au dérèglement climatique (montée des eaux, sécheresse...) ou de faire baisser les émissions de gaz à effet de serre. Selon les experts, ces financements devraient augmenter au fur et à mesure et certains pays en développement, sur une base volontaire, pourront aussi devenir des donateurs pour aider les pays les plus vulnérables.

A ce jour 105 pays ont pu ratifier l'Accord de Paris et 92 autres (déjà signataires) devront suivre dans le seul but de sauver la planète.

« Il y a urgence à travailler afin d'avoir un accord totalement opérationnel », a lancé Salaheddine Mezouar.

« Avec plus de 100 ratifications l'accord de Paris devient un accord de poids », s'est réjouie Patricia Spinoza, secrétaire exé-

cutive de la Convention cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC).

Mme Spinoza a également salué les avancées réalisées pendant la première semaine de la Conférence, précisant que « la COP22 a présenté de nombreuses mesures climatiques initiées par des organismes non étatiques, et démontré une grande implication de la jeunesse mondiale à Marrakech ».

Elle a surtout souligné le travail important réalisé par le Maroc, notamment « l'initiative «Water for Africa», qu'il a annoncée avec la Banque africaine de développement (BAD) ».

A Marrakech un pont a été créé entre le monde des négociations et celui de l'action. L'agenda de l'action est entièrement financé par le Maroc. De sa conférence, la communauté internationale attend un « appel fort ».

Au nombre des parties impliquées dans les négociations de Marrakech, il faut souligner la présence de la société civile avec un millier d'Organisations non gouvernementales (ONG).

Zoom sur Marrakech

La cité de Marrakech qui accueille la COP22 n'a pas accès à la mer comme Rabat et Casablanca. Elle fait partie de la région de Marrakech-Safi qui est l'une des 12 régions du Maroc.

Cette dernière dispose d'un grand potentiel avec une super-



Salaheddine Mezouar

ficie de 40 345 kilomètres carrés soit 5,67% de la superficie totale du Royaume chérifien.

La population de Marrakech-Safi était estimée à 4 520 569 habitants, soit 11,6% de la population nationale, lors du recensement de 2014, contre 928 850 habitants pour la seule ville de Marrakech. Marrakech reste la destination touristique numéro un incontestée du Royaume. Elle repré-

sente près de 25% des 10 259 000 touristes ayant visité le Maroc en 2015. La ville de Marrakech a été nommée meilleure destination au monde en 2015 par le site «TripAdvisor».

La capacité hôtelière de Marrakech a dépassé 65 640 chambres à la fin de 2014, ce qui représente 30% de la capacité totale du pays.

La Rédaction

Des progrès réalisés dans les modes de transports luttant contre les émissions de GES

Les responsables des transports durables agissant au côté des gouvernements pour faire face au changement climatique ont démontré, le 12 novembre à la COP22 (Marrakech), que dans plus de 100 pays la lutte contre les émissions de carbone (GES) provenant des transports est à la fois possible et rentable.

«Les quinze initiatives de transport des acteurs non étatiques, dont les progrès sont signalés à Marrakech, ont une portée et une ampleur telles qu'ils sont en bonne voie de déclencher une vaste transformation du secteur des transports, comme l'exige l'Accord de Paris », a déclaré la Ministre française de l'Environnement, de l'Energie et des Affaires maritimes, chargée des Relations climatiques internationales, Mme Ségolène Royal, au cours d'un focus organisé à la COP22 à cet effet.

«Les initiatives des acteurs non étatiques en matière de transport sont essentielles pour une mise en œuvre réussie des contributions à l'échelon national, soumises par plus de 160 pays à l'occasion de la COP21 à Paris. Les initiatives de transport, en créant une nouvelle réalité

sur le terrain, vont augmenter la compréhension populaire et le soutien à l'action climatique qui, à son tour, va impacter les acteurs gouvernementaux à lutter contre le changement climatique», a déclaré la ministre marocaine en charge de l'Environnement, Mme Hakima El Haite.

Intervenant à la même occasion, le ministre des Transports, M. Mohamed Boussaid a indiqué que «Pour une région en pleine croissance comme l'Afrique fortement touchée par le changement climatique, nous avons besoin de solutions de transport abordables et appropriées au niveau local qui soutiennent le développement économique et social, permettent l'accès à la mobilité et créent de la valeur locale».

Par le biais de la nouvelle association africaine pour le transport routier durable, lancée par le Maroc, ici à la COP22, dit-il, « Nous voulons partager l'expérience, catalyser le développement d'infrastructures routières résilientes et intelligentes ainsi que le déploiement de la mobilité électronique au Maroc et au-delà ».

Une série de Quick-Wins avant 2020 a été proposée, a-t-on

noté, pour optimiser la contribution des transports à l'atténuation avant 2020. Le secteur s'emploie également à dégager un large consensus autour d'une feuille de route globale commune, échelonnée et appropriée au niveau régional, pour intégrer et guider la transformation de l'ensemble du secteur.

«L'élaboration de la feuille de route macro-globale nous permet d'engager des entités publiques et privées dans un dialogue sur la façon de répondre à un besoin croissant de mobilité et de transport, tout en réduisant considérablement les émissions de GES», a déclaré le co-fondateur du Processus de Paris sur la mobilité et le climat (PPMC), M. Cornie Huizenga.

Les discussions sur les transports au cours de la COP22 ont conclu qu'il était temps d'intensifier considérablement l'action en faveur des transports durables. Ce n'est qu'en travaillant ensemble que les acteurs étatiques et non étatiques peuvent élaborer et engager des actions significatives pour mettre en œuvre l'Accord de Paris, disent les conférenciers.

ACI

S'appuyer sur le changement climatique pour créer les industries vertes

La présidente de la Confédération générale des entreprises du Maroc (CGEM), Mme Miriem Bensalah-Chaqroun, a relevé qu'au moment où le changement climatique présente des défis, il représente également des opportunités pour la communauté économique du Maroc de mettre en place des entreprises vertes.

«Nous avons des projets étonnants et des solutions. Nous avons besoin de formation et de renforcement des capacités. Nous devons combler le fossé technologique car le changement climatique ne connaît pas de frontières», exhortation de la présidente de CGEM aux participants à la «Journée Bingo» qui a réuni, le 12 novembre à Marrakech (Maroc), des panels des entreprises et industries à la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC).

Lors du panel «Nouvelles énergies», organisé par la Chambre de commerce internationale et le Conseil mondial de l'énergie, les panelistes ont mis l'accent sur les changements provoqués par l'intérêt croissant pour les investissements dans l'énergie propre et la rentabilité de nombreuses entreprises.

À cette occasion, le directeur général de Climate Finance, Bank of America Merrill Lynch, M. Abyd Karmali a déclaré qu'il est maintenant beaucoup plus facile pour les banques de mobiliser des capitaux pour les investissements verts en raison des tendances à faible émission de carbone », ajoutant que 50 à 70% de l'investissement requis pour l'énergie

renouvelable est sur les marchés émergents.

«Pour que les investissements se développent dans les entreprises à faibles émissions de carbone, les entreprises et les investisseurs ont besoin d'informations financières claires et cohérentes sur le climat», a déclaré le directeur général, Infrastructure Finance Ratings, S & P Global Ratings, M. Michael Wilkins.

Il a annoncé que le groupe de travail du FSB sur les informations financières liées au climat (TCFD) élaborera des informations sur les risques financiers, volontaires et cohérentes, que les entreprises pourront utiliser pour fournir de l'information aux investisseurs, aux prêteurs, aux assureurs et aux autres parties prenantes aux investissements propres. Prenant l'exemple de la floraison de l'industrie éolienne de l'Iowa, le vice-président principal, services environnementaux et conseil en environnement principal, de la société Edison Electric Institute et le US Green Building Council, M. Cathy Woollums, a souligné que d'ici à 2019 la compagnie s'attend à ce que le parc éolien serve 85% de sa charge aux clients, tout en fournissant des paiements d'utilisation de terre aux fermiers. Concluant cet échange, le président de la COP22, ministre des Affaires étrangères marocain, M. Salaheddine Mezouar a lancé l'appel aux entreprises et autres parties de transformer la technologie en projets réels, avant d'ajouter que «nous avons besoin de plus d'engagement des entreprises pour la transformation».

ACI

SOUDAN DU SUD

L'UE octroie 78 millions d'euros aux déplacés et réfugiés

L'Union européenne a décidé d'octroyer une aide financière d'urgence d'environ soixante-dix-huit millions d'euros, pour encourager les ONG et organisations internationales œuvrant dans le cadre humanitaire et aider les déplacés du conflit Sud-soudanais. L'annonce a été faite le week-end dernier en Ouganda, dans le plus grand camp des réfugiés, par le commissaire européen à l'aide humanitaire.

Cette aide humanitaire sera acheminée vers les différentes organisations au Soudan du Sud et en Ouganda car ce pays a accueilli un nombre important de migrants, notamment ceux qui ont fui les combats dans leur pays d'origine. « Notre nouveau financement va aider les organisations humanitaires partenaires à fournir une aide vitale à ceux qui en ont le plus besoin », a déclaré le commissaire européen, Christos Stylianides.

Parlant de la manière dont cette aide sera répartie entre les organisations bénéficiaires, le commissaire européen a souligné qu'elle sera divisée en trois parts : quarante millions d'euros reviendront aux organisations humanitaires installées au Soudan du Sud, trente millions seront destinés à l'Ouganda ainsi que ses partenaires

humanitaires et huit millions pour le compte du Soudan du Sud.

Faisant une rétrospection sur l'histoire de ce pays indépendant depuis six ans, notamment en 2011, mais actuellement dominé par des conflits, le responsable de l'UE a précisé que c'est en 2013 que le Soudan n'est plus en paix. D'autant plus, il est en proie à une recrudescence de guerre civile occasionnant des dizaines de milliers de morts et plus de deux millions de déplacés et, un million de ces populations sont devenues des réfugiés en dehors de leur pays.

« L'Ouganda accueille actuellement plus de 530.000 de ces réfugiés, trois cent trente sont en majorité des femmes et des enfants. Je promets notre aide aussi longtemps qu'il le faudra », a-t-il ajouté avant de rendre un hommage à l'Ouganda pour son hospitalité envers les réfugiés. Car, pour lui, ce pays qui se classe parmi les plus pauvres au monde a continué à accueillir les réfugiés malgré leur nombre croissant. « C'est un exemple pour la région et au-delà. Je pense que la crise est grandement sous-estimée, les besoins sont énormes et continuent de croître », a-t-il conclu

Rock Ngassakys

AMISOM

Bras de fer entre l'UA et l'UE sur les salaires des soldats burundais

Premier donateur du Burundi, l'Union européenne, qui avait déjà pris des sanctions contre Bujumbura pour faire respecter les droits humains, a été appelée par l'UA à revoir sa décision de payer directement les soldats burundais déployés en Somalie sans passer par les dirigeants du pays.

« Nous rejetons fermement la récente décision de l'UE de différencier la procédure de paiement du contingent des forces burundaises déployées en Somalie », a indiqué l'UA dans un communiqué publié à l'issue d'une réunion vendredi soir à Addis-Abeba de son Comité de coordination des opérations militaires. Cette rencontre rassemblait en particulier les chefs d'état-major des pays contributeurs de troupes à la mission de l'UA en Somalie (Amisom), dont le général burundais, Prime Niyongabo, qui vient d'achever une tournée chez ses partenaires pour gagner leur soutien sur la question.

L'organisation panafricaine a salué « les sacrifices réalisés par les forces en Somalie » et demandé à l'UE de « réfléchir d'urgence à une manière d'inverser une décision qui pourrait avoir des conséquences lourdes et négatives sur les opérations de l'Amisom ainsi que sur les avancées sécuritaires réalisées en Somalie », notamment à l'approche des élections.

Par sa décision de payer directement les salaires aux soldats burundais, l'UE entend accentuer la pression sur le régime burundais en évitant qu'il n'utilise cet argent à d'autres fins.

Le contingent burundais fort de 5.400 soldats, occupe la 2^e place - derrière l'Ouganda - au sein de la force africaine dans ce pays qui compte 22.000 hommes, dont les salaires sont financés par l'UE. Et depuis dix mois, les Européens n'ont pas versé les 5 millions d'euros mensuels à payer les soldats burundais de l'Amisom.

Pour l'heure, et selon une source

diplomatique européenne, Bruxelles veut payer les soldats concernés en passant par l'UA et non par Bujumbura. Ces fonds seront engagés par l'UE dès que l'UA aura trouvé un moyen de payer ces militaires sans passer par Bujumbura, souligne la source.

L'UE est donc déterminée à accentuer sa pression sur un pouvoir burundais qui refuse tout dialogue avec l'opposition alors qu'il est déjà asphyxié économiquement par des sanctions internationales. Elle ne veut pas que les salaires envoyés à Bujumbura servent à « réprimer le peuple ». Rappelons que depuis la réélection contestée de Pierre Nkurunziza, en avril 2015, les violences ont fait plus de 700 morts et 800 disparus au Burundi, selon les organisations de défense des droits de l'Homme, qui pointent aussi les actes de tortures et les centaines de milliers de personnes qui ont fui le pays.

Nestor N'Gampoula

ATTENTAT DU 13 NOVEMBRE 2015

François Hollande a commémoré l'an I en mémoire des victimes

La France a commémoré le premier anniversaire des attentats du 13 novembre 2015

C'est le président de la République, François Hollande, qui a ouvert les commémorations au stade de France où avaient débuté les attentats. En compagnie de plusieurs membres du gouvernement, il a dévoilé six plaques en mémoire des victimes, pour marquer les générations futures. « Nous ne sommes plus comme avant », a déclaré François Hollande. Sur l'une des plaques était inscrit : « A la mémoire de Manuel Dias et

en respect aux nombreux blessés et victimes du terrorisme sur ce lieu, le soir du 13 novembre 2015 ».

Après le stade de France, François Hollande s'est rendu dans le XI^{ème} arrondissement à Paris, vers les restaurants Le Petit Cambodge et Le Carillon où il a dévoilé deux nouvelles plaques, et y a déposé une gerbe. Ensuite, il a été aux autres terrasses visées par les terroristes, la Bonne bière, Le Comptoir Voltaire, Casa Nostra et la Belle équipe. La 6^{ème} plaque donc la dernière se trouve devant le Bataclan. D'autres hommages se sont poursuivis dans la journée.

Le Premier ministre, Manuel Valls a déclaré que l'état d'urgence sera prolongé. La veille, un concert de réouverture du Bataclan a été donné par le chanteur Sting. Quelque 90 personnes qui avaient trouvé la mort dans les attentats du 13 novembre 2015 à Paris. Au total, ce sont 130 personnes qui ont perdu la vie ce jour. Plus de 400 personnes ont été blessées. Une vingtaine reste toujours hospitalisée. L'archevêque de Paris, le cardinal André XXIII, a présidé une messe d'hommage à la cathédrale Notre-Dame.

Noël Ndong

Brèves

RDC

Un convoi du ministre de l'Intérieur provincial, Eciba Mboko, au Sud-Kivu a essuyé des balles dans une embuscade entre Fizi et Uvira, dans le village de Pemba, près de Makobola en République démocratique du Congo (RDC). Le ministre est sorti sain et sauf de cette attaque qui a tué au moins cinq personnes. Eciba Mboko revenait de l'enterrement de son frère à Fizi. Les corps des victimes sont exposés à la morgue de l'hôpital général d'Uvira.

Centrafrique

Le groupe parlementaire de l'Union pour le renouveau centrafricain (Urc), premier parti d'opposition, a accusé le pouvoir de créer un climat délétère. Le gouvernement, quant à lui, l'accuse d'intelligence avec les groupes armés. La prise de position du groupe parlementaire Urc intervient après l'annonce d'une tentative de coup d'Etat par le chef de l'Etat, lors de sa rencontre avec les forces vives de la Nation au lendemain de la ville morte du 24 Octobre dernier.

Ethiopie

Les autorités éthiopiennes ont arrêté plus de 11.500 personnes depuis l'instauration de l'état d'urgence début octobre, à la suite de plusieurs mois de violents troubles. Une longue liste de motifs d'arrestation inclut : l'incitation à la violence, la destruction de biens publics et privés ou le fait de perturber la circulation des véhicules en érigeant des barrages sur les routes. Ce chiffre constitue une très nette augmentation des arrestations comparé au dernier communiqué officiel établissant le nombre de personnes interpellées à environ 2.500..

Côte d'Ivoire

Le Front populaire ivoirien (FPI), tendance Aboudramane Sangaré, a décidé de ne pas participer aux législatives du 18 décembre prochain. Les dirigeants de cette aile estiment que les conditions techniques, politiques et sécuritaires ne sont pas encore réunies pour des élections inclusives, transparentes et équitables. Le FPI et d'autres partis du Front du refus avaient annoncé leur intention de saisir la Cour de justice de la Cédéao pour demander l'annulation du référendum du 30 octobre dernier, dont ils avaient également demandé le boycott.

Josiane Mambou Loukoula et AFP

CPI

La défense de l'ex-rebelle congolais Ntaganda demande une suspension des procédures

Les avocats de l'ancien chef de guerre congolais Bosco Ntaganda ont demandé lundi aux juges de la Cour pénale internationale (CPI) de suspendre son procès pour crimes de guerre après que la procureure l'eut accusé de subornation de témoins.

La défense a demandé une suspension immédiate des procédures jusqu'au 16 janvier « au moins », ou « jusqu'à ce que les informations décrites dans les documents de la procureure aient été transmises », a affirmé l'avocat Stéphane Bourgon dans des documents officiels publiés sur le site de la Cour. Vendredi, la procureure Fatou Bensouda avait affirmé qu'une analyse de 450 conversations téléphoniques révélait l'implication de Bosco Ntaganda « dans un large projet de perversion de la marche de la

justice », via notamment des manipulations de témoins de la défense ou des interférences avec les témoins de l'accusation. « La défense ne connaît pas l'échelle des enquêtes, les témoins qui auraient été manipulés, la nature de l'obstruction présumée de la justice ou si des membres de l'équipe de défense sont soupçonnés », a souligné l'avocat. Celui-ci estime également que l'écoute de conversations téléphoniques par l'accusation pourrait avoir un impact sur l'équité des procédures : l'accusation a-t-elle eu accès à des informations sensibles pendant les treize mois d'écoutes, a-t-il demandé ? Il s'agit d'un nouveau rebondissement dans le procès de Bosco Ntaganda, qui avait observé en septembre une grève de la faim de deux semaines pour protester contre ses conditions de détention, imposées après des inquiétudes au sujet d'inti-

midations présumées de témoins. Affirmant alors que l'accusation n'avait aucune preuve, il avait mis fin à son action après avoir reçu l'autorisation d'interjeter appel de ces restrictions et après que les juges eurent ordonné des mesures pour permettre à son épouse de lui rendre visite. Bosco Ntaganda plaide non coupable de treize crimes de guerre et cinq crimes contre l'humanité, dont meurtres, pillages, attaques contre des civils, viols et esclavage sexuel, commis par ses troupes en 2002-2003 en Ituri, dans le nord-est de la République démocratique du Congo (RDC). Souvent surnommé « Terminator », Bosco Ntaganda aurait joué avec ses troupes des Forces patriotiques pour la libération du Congo (FPLC) un rôle central dans les violences ethniques et attaques menées contre les civils en Ituri.

AFP

COUPE DU MONDE RUSSIE 2018

Les Diabes rouges compromettent leurs chances de qualification

À peine commencé, les Diabes rouges sont déjà vers la porte de sortie. Les Congolais ont concédé leur deuxième défaite d'affilée en s'inclinant le 12 novembre à Kampala (0-1) face aux Cranes de l'Ouganda, en match comptant pour la deuxième journée des éliminatoires de la Coupe du monde.

Après deux journées, le compteur des Diabes rouges n'a pas bougé : zéro point. Ce qui n'était plus arrivé au Onze national depuis les éliminatoires de la Coupe du monde 2002. Avec six points de retard pris sur l'Égypte, le leader du groupe, grâce à sa victoire (2-0) sur le Ghana, les Congolais ont déjà compromis leurs chances de disputer le premier mondial de leur histoire. Leur qualification pour la Russie relèverait d'un authentique exploit alors qu'avant le début de la campagne, Pierre Lechantre y croyait. « Il va falloir déjà, sur les deux premiers matches, prendre un minimum de points voire 4 points, de façon à ce qu'après ces deux matches, on a pratiquement dix mois sans jouer de matches qualificatifs pour la Coupe du monde. Le Ghana, c'est 10 mois après. On essaie de se faire un petit matelas contre l'Égypte et contre l'Ouganda.



Les Diabes rouges compromettent leurs chances (Photo Kwamy) Merveil Ndocky aux prises avec un joueur ougandais (Photo Kwamy)

Et comme ça on travaille pendant huit ou dix mois avec une équipe qui aura une grosse envie d'aller vers les matches aller-retour contre le Ghana et après on peut tout espérer », annonçait le sélectionneur des Diabes rouges après la victoire contre la Guinée Bissau. Aujourd'hui, l'histoire ne lui donne pas raison puisque la prestation de ses poulains laisse à désirer. Avec une défense à blâmer, laquelle a multiplié les pertes de

balles, les hommes de Pierre Lechantre ont échappé à une humiliation à Kampala grâce au talent de Wolfrigon Mongondza. Le gardien congolais a multiplié des parades après l'ouverture du score à la 18e minute par l'Ougandais Miya.

Quand la défense est pointée du doigt, tout le secteur offensif n'est pas épargné. Sur l'ensemble du match, les Congolais n'ont eu que peu d'arguments à proposer

à leurs adversaires. Avec beaucoup de déchets dans les transmissions, les Diabes rouges ne se sont montrés dangereux qu'une seule fois et à quel moment? Dans les ultimes minutes de la rencontre, le débordement puis le centre de Delarge Dzon a failli faire mouche. La talonnade de Ganvoula sauvée, in extremis, par la défense puis la reprise, mal exploitée par Jordan Massengo, qui a atterri dans les bras du gar-

dien ougandais. Il fallait remonter vers la fin de la première période pour greffer à cette action, la frappe pas assez puissante mais cadrée de Bouka Moutou. Le reste du temps, les Congolais ont été incapables de réagir comme en témoignent leurs difficultés à s'approcher de la surface de réparation. Dans ces conditions, le système de jeu de Pierre Lechantre, qui consistait à créer des situations de buts, n'a visiblement pas fonctionné.

Outre le Congo, le Ghana est aussi en mauvaise posture. Les Black stars n'ont qu'un petit point glané lors de la première journée lorsqu'ils ont été tenus en échec par l'Ouganda 0-0. Le dimanche, le Ghana s'est incliné en terre égyptienne face aux Pharaons d'Égypte 2-0. Mohamed Salah a ouvert le score à la 43e minute sur penalty et Abdallah Saeid a mis les Pharaons à l'abri à la 86e minute. L'Égypte qui disputera l'année prochaine, la double confrontation face à l'Ouganda pourrait valider son ticket en cas de double victoires. Car après les deux jours, elle garde la tête du groupe E avec six points+3 suivi de l'Ouganda 4 points+1, du Ghana 1 point-2 et du Congo 0 point-2.

James Golden Eloué

Conférence-débat d'automne avec l'écrivain Henri Lopes par Vibramonde

La prochaine programmation de l'association Vibramonde annonce la participation de l'écrivain Henri Lopes. Une rencontre automnale sous le thème « De l'homme de la rencontre à l'œuvre de la rencontre ».

« Après la diplomatie, il y a une autre vie ». Cet adage pourrait bien s'appliquer à Henri Lopes.

Après ses missions diplomatiques, il y a à peine quelques mois, l'ancien doyen des ambassadeurs en France, renommé par sa bibliographie littéraire, a accepté de participer, le samedi 3 décembre à 15 h, à la prochaine session « Rencontres et créations », dans le cadre des quatre saisons organisées par Vibramonde. Vibramonde est une asso-

Samedi 3 décembre 2016 à 15 H
Dans le cadre de ses Quatre Saisons.

Vibramonde
Rencontres & Créations

vous convie à
Tranches de Savoir
Conférence-débat d'automne

avec l'écrivain
Henri Lopes

«De l'homme de la rencontre à l'œuvre de la rencontre»

Médiathèque Blaise Cendrars
5, place Auguste Romagné
78700 Conflans-Sainte-Honorine
Tél : 01 34 90 38 72

Vibramonde
E-mail: contact@vibramonde.com
Tél: 06 18 33 63 42

ciation loi 1901. Créée en 2010 par Mariama Samba Baldé, elle est parrainée par Gaston-Paul Effa, écrivain, professeur de philosophie et critique littéraire. Au fil du temps, ses créations métissées se sont imposées comme expressions de cette philosophie tournée vers la justesse, la justice et la fraternité.

Marie Alfred Ngoma

MONDIAL 2018,

Léopards de RDC et Aigles de Carthage au coude-à-coude (groupe A)

Favoris du groupe, Aigles de Carthage et Léopards de RDC l'ont tous deux emporté lors de cette 2e journée, respectivement face à la Libye et la Guinée-Conakry (1-0 et 2-1).

A Conakry, l'équipe de Florent Ibenge a été bousculée durant une période et c'est le Syli qui

a ouvert le score à la 23e. Mais les Léopards ont su renverser la tendance aux 53e et 56e minutes grâce à Kebano puis Bolasia.

Sans briller, la Tunisie a également fait l'essentiel à Alger, où la Libye recevait pour ce match à « domicile ».

Libye-Tunisie : 0-1 (0-0)

But : Wahbi Khazri (50e sur pe-

nalty) pour la Tunisie
Guinée-RDC : 1-2 (1-0)
Buts : Seydouba Soumah (23e sur penalty) pour la Guinée, Neeskens Kebano (54e) et Yannick Bolasia (56e) pour la RDC
Classement
RDC, 6 pts ; Tunisie, 6 pts ; Guinée, 0 pt ; Libye, 0 pt

Camille Delourme

Le Burkina voyage bien, le Sénégal volé à Polokwane (groupe D)

Alors que les Etalons du Burkina sont allés battre le Cap Vert à Praia (2-0), le Sénégal s'est incliné, à Polokwané, au terme d'un match polémique face à l'Afrique du Sud (1-2).

Déjà suspendu pour 2 ans, après avoir accordé un but de la main lors de la finale de la Ligue des champions 2010, régulièrement suspecté d'agissements louches, le Ghanéen Joseph Lamptey a encore fait parler de lui ce week-end. Et en mal. L'arbitre ghanéen officiait à Polokwane lors du match entre les Bafana et les Lions du Sénégal.

Et l'homme en noir s'est à nouveau distingué, négativement, en donnant un penalty pour une main inexistante de Kalidou Koulibaly (42e). Une erreur trop grossière pour ne pas nourrir la polémique et entacher la politique d'arbitrage de la CAF. Difficile en effet de comprendre comment un arbitre aussi compromis peut encore diriger des rencontres de haut niveau.

Afrique du Sud-Sénégal : 2-1 (2-0)

Buts : Thulani Hlatshwayo (43e sur penalty) et Thulani Serero (45e) pour l'Afrique du Sud, Cheikh N'Doye (76e) pour le Sénégal

Cap Vert-Burkina : 0-2 (0-2)

Buts : Banou Diawara (3e) et Préjuce Nakoulma (29e) pour le Burkina

Classement

1) Burkina, 4 pts, 2) Afrique du Sud, 4 pts, 3) Sénégal, 3 pts, 4) Cap Vert, 1 pt

Programme de la 3e journée

Sénégal-Burkina et Cap-Vert-Afrique du Sud le 28 août

C.D.

DIALOGUE NATIONAL

Félix Kabange et Mbozo Nkodia sensibilisent les habitants du camp Luka aux résolutions

Toutes les communes de la ville de Kinshasa doivent savoir ce qui a été décidé à la cité de l'Union africaine à l'issue du dialogue politique national. Ce qui leur permettra de mieux comprendre les grandes lignes de l'accord signé entre les différentes parties prenantes au dialogue.

C'est à cet exercice que se livrent depuis le 18 octobre, date de la clôture du dialogue national, le ministre de la Santé publique, le Dr Félix Kabange Numbi, et le vice-ministre de la Justice et Droits humains, Mbozo Nkodia. Ces deux membres du gouvernement se sont rendus au quartier camp Luka dans la commune de Ngaliema. Le cadre choisi pour la sensibilisation a été l'Église Sango Malamu.

Le vice-ministre Mbozo Nkodia, premier à prendre la parole, a rappelé son parcours politique et son adhésion à la majorité depuis l'époque de Mafuta Kizola. Il a, par ailleurs, demandé aux jeunes d'être des artisans de la paix et de repousser tout politicien qui solliciterait leur implication dans des manifestations politiciennes pour détruire ou piller. « Évitez les pillages des années 1991 et 1993. Le pays a été détruit à cause d'une seule personne qui a toujours l'habitude d'envoyer les gens dans la rue. Le 19 novembre que personne ne vienne vous mentir en vous demandant d'aller dans les rues. À Kinshasa, nous voulons la paix, nous ne voulons pas la guerre. Si quelqu'un vous demande de descendre dans la rue, dites lui de le faire avec sa famille... », a-t-il martelé.

L'initiateur de la « campagne j'aime la RDC, je sou-



La population de camp Luka invitée à militer pour la paix

tiens le dialogue », Félix Kabange Numbi, a, pour sa part, expliqué à la population de Camp Luka les grandes décisions qui sont sorties du dialogue national. Il a été décidé, a-t-il laissé entendre, la refonte totale du fichier électoral, la séquence électorale, la mise en place d'un gouvernement de large union nationale conduit par l'opposition. « Toutes ces décisions ont été prises pour sauver la paix », dit-il avant de lancer cet appel aux jeunes de Camp Luka : « Nous les jeunes, nous devons toujours savoir que même si nous sommes forts, entreprenants, il faut savoir respecter les aînés même s'il y a des adultes qui veulent amener les jeunes à la mort en leur demandant de descendre dans les rues pour détruire ce qui nous appartient. Jeunes de Camp Luka, je vous exhorte à préserver la paix. Soyez vigilants. Il ne faut pas détruire ce qui nous appartient. Le Congo nous appartient tous. Il faut chasser ceux qui viennent vous inciter aux troubles... ».

Aline Nzuzi

AUDIOVISUEL

Des restrictions dans l'exploitation du secteur par des étrangers

Le ministre de la Communication et Médias, Lambert Mende Omalanga, a signé depuis le 12 novembre un arrêté ministériel portant réglementation de l'exploitation de la radiodiffusion sonore et de la télévision par des personnes physiques et morales étrangères.

Cet arrêté, qui tombe à un moment où le ministère a maille à partir avec Radio France internationale (RFI) dont le signal a été interrompu du fait de son contenu qualifié de partisan, vise à répondre aux impératifs sécuritaires et à mettre de l'ordre dans le secteur. Il s'agit, d'après des sources proches du cabinet du ministre, de requalifier certains partenariats conclus avec des partenaires extérieurs en partant du cas de RFI qui aurait pris fait et cause pour l'opposition radicale alors qu'elle est censée être au milieu du village. Ainsi donc, au terme de cet arrêté, « les personnes physiques ou morales de nationalité étrangère pourront être autorisées à opérer de manière continue dans le secteur de la radiodiffusion sonore et de la télévision en RDC sous réserve de la réciprocité et moyennant une participation majoritaire en fa-

veur des Congolais dans le capital social de l'entreprise audiovisuelle et ce conformément à l'article 61 de la loi n°96-002 du 22 juin 1996 fixant les modalités de l'exercice de la liberté de presse ». Quant aux stations de radiodiffusion sonore et de télévision étrangères émettant en RDC dans des conditions non conformes, elles disposent d'un délai de trente jours pour se mettre en règle. « À l'expiration de ce délai, elles seront interdites de diffusion par le ministre ayant l'information dans les attributions », peut-on lire. Il est également stipulé que les stations de radiodiffusion et de télévision étrangères non installées en RDC peuvent diffuser des émissions et programmes par intermission dans le cadre d'un partenariat avec une chaîne de radiodiffusion sonore et de télévision du pays. Le projet de contrat de partenariat devra être dorénavant communiqué au ministre pour examen de sa conformité aux lois et règlement du pays. Cet arrêté est très mal vu dans certains milieux qui l'assimilent à un diktat que l'on veut imposer dans le secteur audiovisuel frisant le musèlement des médias, lequel musèlement ne favorise pas la décrispation du climat sociopolitique.

Alain Diasso

INDUSTRIES EXTRACTIVES

La société civile inquiète de la proposition de transformation de l'Itie/RDC

Pour les organisations impliquées dans la mise en œuvre de l'Itie, sa transformation en établissement public porterait atteinte au caractère participatif du processus, à l'indépendance de la société civile et au principe de prise de décision par consensus.

Les délégués des organisations de la société civile impliquées dans la mise en œuvre de l'Itie en RDC, réunis dans la salle Transparence du secrétariat technique de l'Itie du 3 au 4 novembre à l'occasion de l'atelier d'évaluation de la mise en œuvre de l'Initiative de transparence des industries extractives (Itie), se sont dits préoccupés par les discussions actuelles relatives au changement de statut juridique de l'Itie/RDC.

Pour la société civile, l'Itie ne peut être transformée en un établissement public dans la mesure où les articles 8,9 et 10 de la loi sur les établissements publics portent atteinte au caractère participatif du processus, à l'indépendance de la société civile et au principe de prise de décision par consensus. De l'avis de ces organisations, en effet, les questions sur lesquelles le comité exécutif doit se pencher ne sont pas celles de changer le statut juridique de l'Itie mais celles d'améliorer sa gouvernance interne.

Les participants à ces assises ont également fait observer que la réduction de 30% du budget destiné à la mise en œuvre de l'Itie risque d'impacter négativement l'avenir de ce processus. Pour eux, cette réduction du budget n'a pas permis la mise en œuvre de certaines activités importantes prévues dans le plan de travail dont la dissémination des rapports Itie 2013 et 2014, et le renforcement des capacités des parties prenantes.



Des engins en activité dans une mine

Après ces constats, les participants ont notamment recommandé au gouvernement de la République de revoir sa mesure d'amputer de 30% le budget destiné à la mise en œuvre de l'Itie et d'accorder au comité exécutif des moyens suffisants pour la réalisation des activités, et de veiller à ce que le comité exécutif réalise tous les devoirs qui lui sont impartis par la norme Itie 2016 en vue de la prochaine validation de la RDC.

Au comité exécutif, ils ont demandé d'accélérer l'examen et la publication des documents exigés par la norme pour la validation de la RDC (le rapport annuel d'activités, le plan de travail actualisé, le rapport Itie 2015, la feuille de route de la propriété réelle...); d'identifier et proposer des réformes nécessaires au secteur extractif pour qu'il devienne un outil de développement durable du pays (Code minier, la proposition de loi sur l'accès à l'information publique...); d'examiner le référentiel des paiements sociaux proposé par la société civile et établir les mécanismes

de contrôle desdits paiements. Les participants attendent également du comité exécutif d'engager les débats ouverts sur la gouvernance actuelle de ce comité et du secrétariat technique; de finaliser et d'adopter les procédures de nomination et remplacement des membres du comité exécutif et de s'abstenir de toute décision de nature à transformer l'Itie/RDC en un établissement public.

Le secrétariat technique, quant à lui, a été appelé à apporter son concours au processus d'examen de la gouvernance de l'Itie/RDC qui sera engagé par le comité exécutif; à soumettre à l'examen et à l'adoption du comité exécutif le référentiel des paiements sociaux proposé par la société civile et à mettre à la disposition de la société civile des moyens financiers suffisants pour organiser avec les autres parties prenantes la dissémination des rapports Itie 2013 et 2014 pour que les citoyens en soient informés et participent aux débats.

Lucien Dianzenza

MESURES DE PROTECTION SOCIALE

Caritas en atelier de recadrage des stratégies

Au cours de cet atelier tenu du 10 au 12 novembre qui a réuni les participants venus des Caritas diocésaines, de la Caritas Congo Asbl, de l'Unicef et du ministère de l'Enseignement primaire et secondaire et Initiation à la Nouvelle citoyenneté, il était question de recadrer les stratégies afin de mettre en œuvre des mesures de protection sociale pour l'année 2016-2017.

L'atelier a porté sur la mise en œuvre des mesures de protection sociale pour la scolarisation des élèves vulnérables dans les provinces de Kinshasa, de l'ex-Bandundu et du Kongo central. À l'issue de cet atelier, les participants ont maîtrisé les stratégies de mise en œuvre des mesures de protection sociale, l'utilisation des outils de collecte des données. Ils ont aussi maîtrisé l'utilisation de la base de données modifiée et les procédures de gestion financière.

Les participants, plus d'une quarantaine, ont pris en compte les recommandations de leur récent atelier de capitalisation des expériences dans la planification des activités qu'a organisées la Caritas Congo Asbl, à travers son service des urgences et du social, rapporte caritasdev.cd. L'atelier a été marqué par des exposés, le brainstorming, le travail en groupe et les échanges en séances plénières.

A.Nz/

OPPOSITION

Le Rassemblement pour une « transition sans Kabila »

Selon cette plate-forme, la période transitoire devrait être écourtée au maximum pour passer le plus rapidement possible aux élections.

Le Rassemblement des forces politiques et sociales acquises au changement se montre toujours intransigeant dans ses revendications en rapport avec la fin du mandat constitutionnel du chef de l'État censé expirer d'ici le 19 décembre prochain. Ni la médiation tentée par les évêques catholiques encore moins la récente entrevue avec la délégation du Conseil de sécurité n'ont pu fléchir la prise de position du Rassemblement dont le credo se cristallise autour du départ de Joseph Kabila arrivé au terme de son mandat. Au demeurant, Étienne Tshisekedi et ses affidés pensent à l'idée d'instaurer un régime spécial afin de pallier la situation inédite qui découlera de la mise en veilleuse de toutes les institutions de la République à mandat électif qui n'auront plus ni légalité ni légitimité à partir du 19 décembre. Ce régime, d'après le Rassemblement, « *devra être convenu*



Étienne Tshisekedi et quelques membres du Rassemblement

entre les parties congolaises, au cours d'un dialogue réellement inclusif de manière à cheminer vers l'organisation des élections conformes aux standards internationaux ».

Ce qui, en clair, veut dire que le Rassemblement est disposé à participer à un deuxième round du dialogue conforme à la Résolution 2277 du Conseil de sécurité et impliquant les deux protagonistes de la crise,

à savoir le camp présidentielle élargi, l'opposition ayant participé au dialogue et l'opposition représentée par le Rassemblement. Concernant l'accord politique issu du dialogue du 18 octobre, le Rassemblement à qui l'on aurait proposé l'adhésion en échange du poste de Premier ministre, à en croire certaines indiscretions, a réitéré son refus de signer ce texte qui viole la Constitution. Tout en

s'accordant avec la majorité sur l'option d'une transition au regard de l'impossibilité d'organiser les élections cette année, le Rassemblement prône une période transitoire la plus courte possible censée déboucher sur la tenue des scrutins.

Mais cette transition, d'après Étienne Tshisekedi et ses pairs, devra se dérouler sans Joseph Kabila qu'ils tiennent pour principal obstacle au processus

électoral en RDC. D'après des indiscretions, le chef de l'État aurait acquiescé à quelques préalables du Rassemblement dans la perspective d'un compromis responsable avec cette importante plate-forme de l'opposition. En contrepartie, son maintien au pouvoir pendant la transition conformément à l'accord politique du 18 octobre devrait être arraché au Rassemblement qui aurait rejeté une telle approche.

Le Rassemblement n'a fait montre finalement, tout au long des consultations menées par la Céncó, d'aucune prédisposition à faire des concessions dans le sens de décanter la crise actuelle comme si cela n'était que l'apanage de la seule majorité, s'est plainte une source. Tout porte à croire que ce regroupement politique ne jure que sur le départ de Joseph Kabila à l'issue de son mandat qui prend fin le 19 décembre 2016. En définitive, tous les envoyés spéciaux des différents pays étrangers et africains qui ont eu à rencontrer Étienne Tshisekedi n'ont pas su le persuader quant à la perspective d'un glissement avec Joseph Kabila à la tête du pays.

Alain Diasso

RDC

Matata Ponyo démissionne

Le Premier ministre congolais a remis, le 14 novembre, au président de la République sa démission et celle de son équipe.

C'est confirmé. Le Premier ministre Augustin Matata Ponyo a déposé le 14 novembre sa démission au chef de l'État, Joseph Kabila, alors qu'expirait le délai de vingt et un jours accordé pour la formation du nouveau gouvernement de transition conformément à l'article 17 de l'accord politique signé à la Cité de l'Union africaine. « *C'est pour répondre à l'esprit et à la lettre de l'accord global* », a-t-il déclaré à la sortie de son entretien avec Joseph Kabila comme pour donner un sens à cette démission qui n'a pas été un évènement dans les milieux intéressés.

En effet, depuis la fin des travaux du dialogue et la signature de l'accord qui l'a sanctionné, le gouvernement était réputé démissionnaire et les ministres réduits à l'expédition des affaires courantes. Déjà dans les cabinets ministériels, le cœur n'était plus à l'ouvrage et beaucoup avaient déjà rangé leurs affaires n'attendant que le moment requis pour plier bagages. Immédiatement après l'audience du chef de l'État accordé au désormais ex-Premier ministre, une brochette d'opposants ayant pris part au dialogue dont Vital Kamerhe, Samy Badibanga, Jean Lucien Bussa et Justin Bitakwira ont été aperçus au Palais de la nation.

Des sources allèguent qu'ils ont été reçus par Joseph Kabila sans plus de détails. Rappelons qu'au terme de l'accord politique issu du dialogue, le prochain Premier ministre est censé provenir de l'opposition ayant pris part à ce forum. Pendant ce temps, l'opposition radicale incarnée par le Rassemblement est toujours aux aguets.

Alain Diasso

PRÉSIDENTIELLE AMÉRICAINE

Moïse Moni Della félicite Donald Trump

Le président du parti Conservateurs de la nature et démocrates (Conadé) rappelle au nouveau président des États-Unis ses promesses de campagne, notamment travailler pour une véritable démocratie en Afrique.

Dans une lettre écrite le 14 novembre, à partir de sa cellule de la prison centrale de Makala à Kinshasa, le président Conadé, Moïse Moni Della Idi, a congratulé le nouveau président des États-Unis, Donald Trump, pour son élection à la tête de la première puissance mondiale.

Tout en saluant le peuple américain, Moïse Moni Della, au nom de son parti politique, a également profité de cette occasion pour lui rappeler sa promesse tenue lors de la campagne électorale qui a conduit à son élection à la tête des États-Unis d'Amérique. Il s'agit, selon le président de Conadé, « *de mettre de l'ordre dans les pays, surtout africains, dont les présidents brillent par la dictature et la violation de leurs Constitutions respectives dans le seul but de s'éterniser au pouvoir* ». Pour ce politicien congolais incarcéré depuis la marche pacifique du Rassemblement organisée le 19 septembre, la RDC se compte actuellement parmi les pays où l'arbitraire est devenu la règle et où le respect de la Constitu-



Moïse Moni Della Idi

tion et de la déclaration universelle des droits de l'homme demeure l'exception. « *Le pouvoir en place continue à museler l'opposition politique et instrumentalise pour tenter de camoufler les violations flagrantes des droits humains caractérisées par des arrestations arbitraires, les enlèvements, les tortures, les massacres des populations civiles aux armes létales, la répression et la détention illégale des opposants, des activistes des droits de l'homme et de la société civile ainsi que de tous ceux qui tiennent au respect de la Constitution* », a expliqué le président de Conadé dans cette

lettre signée de sa main.

Rappelons que l'opposant Moïse Moni Della Idi a été arrêté le 19 septembre, avant le début de la marche programmée ce même jour par le Rassemblement des forces politiques et sociales acquises au changement. Il lui est reproché « *d'avoir financé* » les manifestations des 19 et 20 septembre, qui ont provoqué mort d'hommes et destruction des biens des privés et des partis politiques de la majorité et de l'opposition.

Selon l'opposant et ses proches, son arrestation et sa détention à la prison de Makala ne sont que politiques. Elles visent à l'anéantir en vue de laisser la voie à une certaine volonté politique qui a pris corps au pays. Déjà, le détenu a refusé de comparaître lors d'une audience parce que, disait-il, son sort était déjà scellé d'avance. D'autres parts, son parti mène une campagne en vue d'obtenir l'implication de la communauté internationale pour sa libération. Ce mouvement a notamment écrit au ministre français des Affaires étrangères et au Bureau conjoint des Nations unies pour les droits de l'homme, qui ont rassuré suivre de près cette situation.

Lucien Dianzenza

MONDIAL RUSSIE 2018

La RDC opère un hold-up à Conakry

La gagne est certainement la caractéristique des Léopards de la RDC, le 13 novembre, au stade du 28 Septembre de Conakry.

Dominés dans l'entrejeu avec une possession de balle bien inférieure, les joueurs de Florent Ibenge sont quand même allés chercher une victoire très précieuse, face au Syli national de la Guinée qui jouait un va-tout à domicile afin de se relancer après la défaite de la première journée face à la Tunisie. Un but à deux pour les RD-Congolais, c'est le score de cette deuxième journée des éliminatoires de la Coupe du monde Russie 2018.

Pour cette rencontre, Florent Ibenge place Matampi dans les perches, avec devant lui une défense à plat composée de Djo issama Mpeko à droite, Lomalisa Mutambala à gauche, Tisserand Marcel et le capitaine Gabriel Zakwani dans la charnière centrale. Padou Bompunga se retrouve devant la défense comme chien de garde, alors que Chancel Mbemba s'occupe de la relance. Neeskens Kebano est chargé de l'animation de jeu. Mubele, Dieu-merci Mbokani et Yannick Bolasie forment le trio d'attaque des Léopards. Le sélectionneur Kanfory Lappé Bangoura de la Guinée dispose son équipe dans un 4-2-3-2, avec donc un milieu de terrain très densifié. Il a titularisé Naby Yattara dans les perches et dans le champ, Alsény Bangoura, Fodé Camara, Ibrahima Aminata Condé, Issiaga Sylla, Naby Kei-

ta, Sadio Diallo, Mohamed Mara, Seydouba Soumah, Lonsana Doumbouya et idrissa Sylla. Le guinéen Baissama Sankoh débute sur le banc, laissant sa place à Alsény Bangoura « Tommasi » à droite de la défense.

La partie démarre sous la domination des locaux qui prennent la mesure de la partie. Les offensives guinéennes se multiplient. À la 23e minute, le capitaine Gabriel Zakwani intercepte un tir guinéen bloqué par son avant-bras dans la surface de réparation. Le penalty accordé par l'arbitre camerounais est transformé par Seydouba Soumah, un but qui traduit la domination du Syli national dans l'entrejeu au cours de la première période, surclassant les Léopards dans les duels, et naturellement dans la conservation du ballon. Et Florent Ibenge transforme rapidement son dispositif tactique de 4-3-3 qui se mue en 4-4-2 pour contenir la domination du Syli national au milieu de terrain, avec Mbokani et Kebano comme paire en attaque, Bompunga, Mbemba, Bolasie et Mubele au milieu de terrain. Toute en laissant le ballon à l'adversaire qui procède par des constructions, la RDC revient un peu dans le match. Et c'est après trente-cinq minutes de jeu que l'on enregistre la première frappe cadrée des Léopards par le biais de Yannick Bolasie que Kebano manque de peu de dévier dans les buts gardé par Naby Yattara. De son côté, le portier congolais Matampi s'interpose in extremis dans une action de Moussa Sylla



Les Léopards au stade des Martyrs (photo Leopardsfoot.com)

près d'inscrire le deuxième but de la Guinée sur une erreur de Marcel Tisserand. Par ailleurs, une frappe lourde de Naby Keita s'écrase sur le poteau droit de Matampi. L'attaquant de Leipzig en Allemagne a été un vrai poison dans la défense RD-congolaise tout au long de la partie.

En seconde période, les Léopards reprennent la partie de manière timorée comme en première période. Mais le collectif guinéen se rend maître au milieu de terrain. Sur une erreur de relance guinéenne, Bompunga subtilise un ballon qu'hérite Neeskens Kebano à l'entrée de la surface de réparation adverse. La frappe du joueur de Fulham en D2 anglaise formé au Paris-Saint-Germain laisse le portier Yattara pantois. Contre le cours du jeu, la RDC égalise à la 53e minute. Alors que

les Guinéens ne se sont pas encore remis de cette égalisation, Chancel Mbemba isole Yannick Bolasie sur le flanc gauche qui avale les espaces. L'ailier d'Everton en Premier League arme sa frappe et fouette le cuir de l'extérieur du pied droit, hors de portée du gardien de but Naby Yattara. Deux buts à un pour les Léopards de la RDC à la 55e minute. Le stade du 28 septembre de Conakry est totalement climatisé après ce deuxième but, alors que la nuit tombe sur la capitale guinéenne. Florent Ibenge effectue trois changements afin de conserver ce précieux score avec les entrées des milieux de terrain Merveille Bope et Rémi Mulumba à la place de Neeskens Kebano et enfin l'ailier Jordan Botaka est monté à la place du deuxième buteur, Yannick Bolasie. Une vic-

toire des Congolais comme un hold-up, lorsque la possession de balle guinéenne a été de 60 % contre 40 pour les poulains de Florent Ibenge qui ont été réalistes, jouissant clairement d'une certaine gagne.

Large vainqueur de la Libye en première journée (0-4) à Kinshasa, La RDC reprend donc la tête du classement du groupe A, avec ce deuxième succès face à la Guinée, avec six points et un goal average de +5.

La Tunisie, victorieuse de la Libye à Alger (le match à domicile de la Libye délocalisée en Algérie pour raison d'insécurité au pays du feu Mohamed Kadhafi) par un but à zéro est deuxième du groupe avec le même nombre des points, mais un goal average inférieur à la RDC (+3).

Martin Engimo

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo
un acteur économique majeur à vos côtés



* CONNECTEZ-VOUS

www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

CONTACTEZ
NOUS

84, boulevard Denis-Sassou-N'Gusso
Brazzaville - République du Congo
regie@lesdepechesdebrazzaville.fr



COMMÉMORATION

Le MCDDI se souvient toujours de Bernard Kolelas

Le 7e anniversaire de la disparition de Bernard Bakana Kolelas, président fondateur du Mouvement congolais pour la démocratie et le développement intégral (MCDDI), a été célébré le 13 novembre à Pointe-Noire sous le signe de la prière et de l'évocation de la mémoire du patriarche.

C'est en l'Église Saint-Esprit de Mpaka qu'a eu lieu l'office religieux en mémoire de Bernard Bakana Kolelas disparu le 13 novembre 2009 à Paris. Pour la circonstance, Yvon Claise Baboutana, président départemental du MCDDI, citant un penseur mexicain, a dit : « En réalité, les morts étaient toujours vivants, ils étaient simplement entrés dans une nouvelle phase. Ils étaient invisibles. Les morts étaient devenus les membres invisibles du camp. Bernard Bakana Kolelas est là avec nous. J'exhorte les membres du MCDDI d'avoir une pensée pieuse en sa mémoire afin qu'il intercède pour le Congo en général et en particulier pour le département du Pool ». Et Yvon Claise Baboutana de saluer les membres du comité national, du bureau exécutif national, des animateurs des organes intermédiaires et de bases qui, avec abnégation, soutiennent le président national Euloge Landry Kolelas en défendant le testament du patriarche.

Michel Dissolekelé, un des pionniers du MCDDI et ancien député, a fait son témoignage sur la vie politique du président Bernard Kolelas et de l'animation du parti à Pointe-Noire et au Kouilou. « Peu après la création du parti au lendemain de l'ou-

verture démocratique en 1990, la première assemblée générale du parti à Pointe-Noire a eu lieu le 24 novembre 1990 sous la présidence d'Albert Massamba Nganga au cours de laquelle des instances provisoires du parti ont été mises en place. Trois mois plus tard, seront élues les instances définitives au cours d'une réunion présidée par feu Antoine Letembet Ambiliy, secrétaire général du parti, et Michel Mampouya, cadre du parti à l'époque. Le dynamisme et la discipline des différents animateurs du parti seront à l'origine des résultats élogieux du parti. Le président Bernard Kolelas sera en tête à Pointe-Noire et au Kouilou lors de la présidentielle de 1992. De nombreux conseillers sont également élus. Tout comme Pethas Théodore et Michel Dissolekelé, les deux députés du MCDDI élus pour siéger à l'hémicycle », a déclaré Michel Dissolekelé, ajoutant : « C'est grâce aux instances de Pointe-Noire et du Kouilou qu'a été initiée l'alliance MCDDI-RDPS élargie plus tard à l'alliance URD-PCT et apparentés ».

Regrettant cette ferveur militante d'antan à servir le parti et à défendre ses idéaux, Michel Dissolekelé a renchéri : « Il faut l'amour entre nous. Recherchons la réussite de tout le monde ». Bernard Kolelas est né le 12 juin 1933 à Mboloki dans le district de Kinkala (Pool). Fondateur du MCDDI en 1990, il est l'un des acteurs politiques congolais qui a œuvré pour l'avènement de la démocratie au Congo. Battu à la présidentielle en 1992 par Pascal Lissouba, Bernard Kolelas fut aussi maire de Brazzaville et Premier ministre en 1997.

Hervé Brice Mampouya

FORCE PUBLIQUE

Le colonel Romuald Molongo prend le commandement de la gendarmerie dans le Kouilou

Nommé nouveau commandant de la région de gendarmerie nationale dans le département du Kouilou, le colonel Romuald Molongo a officiellement pris ses fonctions, le 11 novembre, à Pointe-Noire, en remplacement du colonel Placide Ngombet appelé à d'autres fonctions. Cette cérémonie a été présidée par le général de brigade Paul Victor Moigny, commandant de la gendarmerie nationale.



Le colonel Romuald Molongo / crédit photo «ADIAC»

La cérémonie de la prise de fonction a eu lieu la semaine dernière sur le tarmac de la base aérienne 0/2 sur 20 en présence des officiers et sous-officiers de la gendarmerie nationale et des autorités locales. Après le passage en revue des hommes et le salut du drapeau, le général de brigade, Paul Victor Moigny, a annoncé officiellement la nomination du

colonel Romuald Molongo à la fonction de commandant de la région de gendarmerie nationale dans le département du Kouilou. « À compter de ce jour, vous reconnaîtrez comme commandant de la gendarmerie du Kouilou et votre chef, le colonel Romuald Molongo. Vous lui obéirez sur tout ce qu'il vous commandera pour l'intérêt du service dans l'exécution des recommandations militaires, dans l'observation des lois de la République et pour le succès de la gendarmerie nationale, conformément à la Constitution », a-t-il dit.

Le nouveau commandant de la gendarmerie du Kouilou affiche de sérieuses références nationales. Il est à la fois détenteur d'une médaille de bronze dans l'ordre de la médaille d'honneur, médaille de la valeur militaire, médaille commémorative du 50e anniversaire des Forces armées congolaises et de la gendarmerie nationale et commandant dans l'ordre du mérite congolais. Marié et père de six enfants, son expérience lui a permis aujourd'hui d'enfiler ce costume de commandant régional. Et pour le succès de la gendarmerie, Romuald Molongo marchera dans les pas de ses prédécesseurs, notamment dans la lutte contre l'insécurité. Notons que cette cérémonie a connu la présence d'Alexandre Honoré Paka, Fidel Dimou et Roland Bouiti Viaudo respectivement préfet de Pointe-Noire, préfet du Kouilou et député-maire de Pointe-Noire.

Hugues Prosper Mabonzo

CAN ÉDITH LUCIE BONGO ONDIMBA

Les Diables rouges dames en concentration

À deux semaines de la compétition qui aura lieu du 28 novembre au 7 décembre à Luanda en Angola, les Diables rouges seniors dames se préparent déjà au Complexe sportif la Concorde de Kintélé.

Les Diables rouges seniors dames représenteront le Congo à la première édition de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) de handball version féminine dédiée à la mémoire d'Édith Lucie Bongo Ondimba. Les Congolaises ont la lourde mission d'aller défendre l'honneur de cette dame, fille aînée décédée du président de la République, Denis Sassou-N'Guesso, et ancienne première dame du Gabon. Cette compétition a vu le jour pour perpétuer à jamais son souvenir. Le Congo évoluera dans le groupe B avec la Tunisie, l'Algérie et la Guinée après la défection de l'Égypte tandis que l'Angola est dans le groupe A avec le Cameroun, la RDC, la Côte d'Ivoire et le Sénégal. Pour l'entraîneur de l'équipe congolaise, Xavier Malonga, l'objectif des Diables rouges est de quitter le 6e classement africain occupé lors de la précédente édition pour rentrer dans le carré d'AS. La tâche est certes difficile pour les Congolaises qui se contentent de la préparation locale. Avec le savoir-faire du staff technique qui maîtrise bien son effectif, les Diables rouges ne vont pas déplaire à leur public. En attendant l'arrivée des professionnelles dont Chantal Okomba, Ndonga, Edrige Joceline Mavoungou, 19 joueuses présélectionnées évoluant au niveau national sont internées au complexe sportif la Concorde depuis le 11 novembre.

Rappelons qu'en raison de l'intérêt qu'il manifeste toujours pour le sport que le président du Congo avait pris l'engagement de parrainer la CAN de handball. Et ce vœu était exprimé en janvier dernier par la remise officielle de deux trophées de la CAN au président de la Confédération africaine de handball, Mansourou Arè mou, en présence du ministre congolais des Sports et de l'Éducation physique, Léon Alfred Opimba, et du secrétaire général de la CAHB, Charles Omboumahou. La compétition masculine porte son propre nom et celle des dames porte le nom d'Édith Lucie Bongo Ondimba. C'est d'ailleurs la raison de la séparation des deux compétitions. La CAN masculine s'organise en janvier et celle des dames en décembre.

Charlem Léa Legnoki

LITTÉRATURE

Célébration de la journée mondiale des écrivains en prison ce mardi

Cette journée qui se fête chaque 15 novembre est ignorée par un bon nombre de Ponténégrins et certains écrivains. Car lorsqu'ils sont interrogés sur la question, ces derniers ont plus tendance à parler de la journée mondiale du livre et du droit d'auteur ainsi que celle de l'écrivain africain qui se célèbrent respectivement les 23 avril et 7 novembre de chaque année.



1er congrès des écrivains et artistes noirs en septembre 1956 à Sorbonne (France) Photo archives

La journée mondiale des écrivains en prison a été organisée depuis 1981 afin d'attirer l'attention mondiale sur des écrivains et des journalistes qui sont persécutés dans certains pays. Abordé sur la question, un intellectuel vivant à Pointe-Noire qui a requis l'anonymat s'est exprimé en ces termes : « Moi, je préfère vous parler de la journée internationale de l'écrivain africain. Quant à la journée

mondiale des écrivains en prison, je vous conseille d'aller interroger les écrivains eux-mêmes. Et au Congo, je ne connais pas un seul écrivain ou journaliste qui serait en prison à cause de ses écrits ». Une deuxième personne abordée sur cette question a préféré parler de la journée mondiale du livre et du droit d'auteur qu'elle connaît. Car, pour cette personne, celle-ci a été choisie par la Conférence gé-

soit beaucoup connue de tous, surtout par nous qui voudrions faire nos premiers pas dans le monde littéraire. Et quant à la journée mondiale du livre et du droit d'auteur, elle est beaucoup célébrée dans notre pays. Même nous qui voudrions faire nos premiers pas dans la littérature, nous la connaissons sans même l'avoir lue quelque part », a indiqué l'orateur.

En revanche, si les journées mondiales du livre et du droit d'auteur et de l'écrivain africain sont plus connues, c'est tout simplement parce qu'elles sont célébrées presque chaque année dans de nombreux pays africains et dans le reste du monde, tandis que celle relative aux écrivains en prison n'est presque pas célébrée. Pour mémoire, fondée en 1921, l'association mondiale de poètes, de romanciers et de journalistes s'engage à défendre la libre circulation des idées entre toutes les nations, à promouvoir une littérature sans frontières, même celle dite engagée. Au siège du P.E.N. International à Londres, le comité des écrivains emprisonnés a recensé près de 775 cas de femmes et d'hommes de lettres persécutés et réprimés dans le monde en 2003.

Faustin Akono

MONDIAL 2018

Le Nigeria creuse l'écart, le Cameroun perdu du terrain (groupe B)

Les Super Eagles ont surclassé l'Algérie, à Uyo, sur le score de 3-1 et confirment leur renouveau. A l'inverse, les Fennecs sont en crise. Dans l'autre match, le Cameroun a été tenu en échec à domicile par la Zambie (1-1).

Vainqueurs en Zambie lors de la première journée, les Super Eagles ont fait le break en l'emportant 3-1 face aux Fennecs d'Algérie (3-1). Les hommes de Gernot Rhor, qui faisait partie de la short-list retenu par la fécofoot pour la succession de Claude Le Roy, compte désormais 4 points d'avance sur le Cameroun.

En effet, après un bon match nul initial à Blida, les Lions Indomptables n'ont pas su se défaire de la Zambie, à Limbé.

Lors de la 3e journée, le 28 août, le Nigeria recevra le Cameroun. D'ici-là, Fennecs et Lions Indomptables vont désormais se



Victor Moses, double buteur, est félicité par ses coéquipiers, dont son capitaine, John Obi Mikel, également buteur (PIUS UTOMI EKPEI/AFP)

consacrer à la préparation de la CAN 2017, au Gabon.

Cameroun-Zambie : 1-1 (1-1)

Buts : Vincent Aboubakar (45e+5 sur penalty) pour le Cameroun, Collins Mbesuma (34e) pour la Zambie

Nigeria-Algérie : 3-1 (2-0)

Buts : Victor Moses (25e et 92e+2)

et John Obi Mikel (42e) pour le Nigeria, Nabil Bentaleb (67e) pour l'Algérie

Classement

1) Nigeria, 6 pts, 2) Cameroun, 2 points, 3) Zambie, 1 pt, 4) Algérie, 1 pt

Camille Delourme

La Côte d'Ivoire reste en tête malgré la pénurie de buts (groupe C)

Vainqueurs du Mali lors de la 1re journée, les Eléphants de Côte d'Ivoire n'ont pas pu enchaîner lors de leur déplacement au Maroc (0-0). Un résultat qui ne profite à personne puisque Mali et Gabon s'étaient séparés sur le même score.

Les buteurs du groupe C étaient en panne lors de cette deuxième journée. Que ce soit à Marrakech, où Ivoiriens et Marocains se sont neutralisés, ou à Bamako, où Aigles du Mali et Panthères du Gabon, se quittent sans avoir fait trembler les filets.

Malgré un jeu poussif et une pluie d'absence, la Côte d'Ivoire poursuit sa mutation, en faisant le strict minimum comptable. Car l'équipe de Michel Dussuyer conserve sa première place ; le Gabon, secoué par l'éviction de Jorge Costa le 3 novembre, limite la casse, alors que le Maroc et le Mali peinent à décoller.

Les quatre équipes vont désormais pouvoir se consacrer à leur préparation à la CAN 2017, pour laquelle elles sont toutes qualifiées.

Maroc-Côte d'Ivoire: 0-0

Mali-Gabon: 0-0

Classement

1) Côte d'Ivoire, 4 pts, 2) Gabon, 2 pts, 3) Maroc, 3 pts, 4) Mali, 1 pt

Programme de la 3e journée

Gabon-Côte d'Ivoire et Maroc-Mali, le 28 août

C.D.

FOOTBALL

Le week-end des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en France, Angleterre et Belgique

France, 7e tour de la Coupe

Premier but en équipe première pour Yven Moyo, qui ouvre le score pour Laval face à son ancien club, Concarneau : titulaire, il coupe un centre d'Étinof au premier poteau à la 31e. Remplaçant, Chris Malonga va entrer à la 58e et recevoir un avertissement à la 68e, alors que Davel Mayela n'était pas retenu. Les Tangos lavallois battent les Thoniers 2-1.

Sans Bruce Abdoulaye, encore aux soins, Bourg-en-Bresse est humilié à Fréjus-Saint-Raphaël. L'équipe de Ligue 2, au sein de laquelle Clevid Dikamona était titulaire, est battu 1-3 par les sociétaires de CFA.

Les Chamois Niortais se qualifient aux dépens de Mont-de-Marsan (2-1). Fernand Mayembo était remplaçant.

Sans Hugo Konongo, dont la blessure au genou traîne en longueur, Sedan se qualifie dans la douleur à Compiègne (2-1).

Avec Randi Goteni, titulaire dans l'entrejeu, Troyes fait le boulot face à Sarrebourg (2-0).

Club de CFA, Romorantin est éliminé par le Blois 41, qui évolue en CFA 2. Le club d'Hermann Mongomba, titulaire et auteur de la première frappe du match (2e), l'emporte 3-2 à l'extérieur. Dans les rangs du SOR, Ronald Bafounta Mampouya n'est pas



Premier but en équipe première pour Yven Moyo, qui participe à la qualification de Laval sur Concarneau (droits réservés)

entré en jeu, tandis que Tony N'Ganga est entré à la 75e chez le BF41.

Juvrel Loumingou et Tarbes éliminent les Martiniquais de Golden Lions (1-0).

Yves Owamat, titulaire dans l'axe de la défense, et l'As

Beauvais sont éliminés par Le Mans (0-2).

Owen Itoua était titulaire lors de la qualification de Saumur face à Tours, qui évolue en Ligue 2. L'équipe de DH crée l'exploit sur le score de 3-2. Qualification également pour

Cecil Filanckembo et Saint-Colomban-Locminé : les pensionnaires de DH ont battu Vitré (CFA 2), aux tirs au but 5-4. L'ancien international a réussi le sien.

Sans Hardy Bingoula et Charlevy Mabilia, non retenus, Auxerre s'impose facilement sur le terrain des amateurs de Saint-Sernin-du-Bois (4-1).

Dalnat Miatoudila, titulaire, et Viry-Châtillon se qualifient face à Dives-Cabourg (1-0).

Sans Manassé Balou, Poitiers est éliminé par Châteauroux (1-4).

Sans Galcot Youlou Loufoukou, resté sur le banc, Cholet se qualifie à Challans (1-0).

Archi Fataki et Balma écartent Luc-Primaube (3-0).

Sans Brunallergene Etou et Teddy Lié Okou, non convoqués, Le Havre dispose facilement du Grand Quevilly (3-0).

Grosse désillusion pour Sénart-Moissy et Cissé Bassoumba, entré à la 82e, éliminés par Les Sables-d'Olonne (1-4). Les Vendéens évoluent en DH.

Dolan Bahamboula, titulaire, et Sainte-Geneviève se qualifient aux tirs au but sur le terrain des Réunionnais de la JS Saint-Pierroise (0-0, puis 4-3).

Sans Briphyl Nkouma, non retenu, Grenoble l'emporte aux tirs au but sur le terrain de Misesieux-Trévoux (0-0, puis 4-1 aux tirs au but).

Damien Mayenga, titulaire, et Bergerac assurent le minimum à Saint-Pantaléon (1-0).

Blanstel Koussalouka est entré à la 70e lors de la qualification du CA Bastia sur le terrain de

l'ES Parisienne (1-0).

Angleterre, 16e journée, 4e division

Sans Amine Linganzi, suspendu, Portsmouth corrige Mansfield Town (4-0). Quatrième, Pompey compte 3 longueurs de retard sur le podium.

Angleterre, 18e journée, 6e division

Le FC Whitehawks de Chris Mboungou, titulaire, s'incline à domicile face au Est Throck United (2-3). Avec 21 points au compteur, les Hawks sont 14e.

Belgique, 1re journée du tournoi de clôture, 2e division

Sans Jordan Massengo, retenu en sélection, l'Union-Saint-Gilloise est défaite à Lierse (0-1).

Remplaçant, Yannick Loemba est entré en jeu à la 64e minute, alors que le score était acquis entre Lommel et Louvain (2-2).

Privé de son capitaine, Maël Lépicier, blessé au mollet, Roulers est tenu en échec à domicile par Tubize (1-1). Des visiteurs pourtant réduits à dix à la 63e.

Vainqueur du tournoi d'ouverture, Roulers est 5e du classement avec 1 point, devancé par Louvain, 3e au bénéfice du nombre de buts marqués. L'Union-Saint-Gilloise est lanterne.

C.D.